

MESRI

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

MESRI



MESRI

MESRI

MESRI

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD 2021-2022
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**



MESRI

MESRI

MESRI

FEVRIER 2023

E-mail: dssdgessmesrsi@gmail.com

Site web: www.mesrsi.gov.bf

MESRI

MESRI

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

TABLEAU DE BORD 2021/2022
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Février 2023

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), conformément à sa mission principale, assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

A cet effet, des projets, programmes, des politiques et stratégies en matière d'enseignement supérieur sont mis en œuvre. L'enseignement supérieur est assuré par les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche publiques et privées. A travers ces structures, l'État met à la disposition du pays des cadres compétents capables de répondre aux besoins structurels de l'économie.

Toutefois, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets, programmes et politiques en matière d'enseignement supérieur nécessitent l'élaboration d'outils d'aide à la décision tel que le tableau de bord de l'enseignement supérieur.

Élaboré de manière participative, le tableau de bord 2021/2022 de l'enseignement supérieur donne une image synthétique et précise de la situation et de l'évolution de l'effectif des étudiants, des ressources humaines, matérielles et financières, des œuvres sociales ainsi que l'efficacité interne de l'enseignement supérieur des dix dernières années.

Je saisis l'occasion pour adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs qui se sont investis tout au long du processus d'élaboration du présent tableau de bord malgré les difficultés. Mes encouragements à la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS) pour la régularité des publications.

Malgré les efforts consentis pour l'élaboration de ce document, nous demeurons convaincus qu'il pourrait comporter des imperfections. Dans ce sens, nous restons disponibles pour toutes observations et suggestions pouvant améliorer la qualité des éditions futures.

Je vous souhaite un bon usage.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation



Pr Adjima THIOMBIANO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'OIPA du CAMES

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	I
SOMMAIRE	II
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES GRAPHIQUES	IV
SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
RESUME.....	1
CONTEXTE GENERAL	3
PARTIE I : ETUDIANTS	5
ORIENTATION	6
ACCES.....	8
EFFECTIF DES ETUDIANTS	10
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)	12
PARTIE II : RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES	14
PERSONNEL ENSEIGNANT	15
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN	17
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	19
PARTIE III : ŒUVRES SOCIALES.....	21
LOGEMENT.....	24
RESTAURATION.....	30
SANTE	32
ACTION SOCIALE	34
PARTIE IV : EFFICACITE INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	36
SORTANTS DIPLOMES.....	37
SORTANTS DIPLOMES.....	38
REDOUBLEMENT	39
PARTIE V : BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	41
BUDGET	42
<i>ANNEXE: GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS</i>	<i>VIII</i>

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contexte socio-économique des pays de l'UEMOA.....	4
Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2021/2022.....	7
Tableau 3 : Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études.....	7
Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur.....	9
Tableau 5 : Évolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	9
Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2021/2022.....	11
Tableau 7 : Effectif du personnel enseignant intervenant au public.....	16
Tableau 8 : Répartition des enseignants intervenant au public par emploi et par structure.....	16
Tableau 9 : Enseignants permanents de rangs A et B par emploi et par structure.....	16
Tableau 10 : Effectif du personnel ATOS.....	18
Tableau 11 : Nombre d'établissements d'enseignement supérieur.....	20
Tableau 12 : Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons.....	20
Tableau 13 : Évolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse.....	23
Tableau 14 : Capacité d'accueil par centre régional.....	29
Tableau 15 : Situation de la restauration par CROU.....	31
Tableau 16 : Évolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional.....	31
Tableau 17 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	33
Tableau 18 : Situation des aides sociales en 2021/2022.....	35
Tableau 19 : Situation des diplômés en 2021.....	38
Tableau 20 : Situation du budget en 2022.....	43

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : IDH de quelques pays subsahariens en 2019.....	4
Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2012 à 2021 selon le sexe	4
Graphique 3 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence	4
Graphique 4 : Répartition (%) des nouveaux inscrits en 1ère année/L1 par domaine d'études.....	7
Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	9
Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe.....	9
Graphique 7: Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par IESR	11
Graphique 8: Evolution de l'effectif des étudiants	11
Graphique 9: Répartition (%) des étudiants par nationalité.....	11
Graphique 10: Evolution des indices base 100 en 2012/2013 de l'effectif des étudiants par statut.....	11
Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2012/2013 de l'effectif des étudiants selon le sexe.....	11
Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du public	13
Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du privé.....	13
Graphique 14: Répartition (%) des étudiants par cycle.....	13
Graphique 15: Répartition (%) des étudiants par domaine d'études.....	13
Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B	16
Graphique 17: Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi.....	16
Graphique 18: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut.....	18
Graphique 19: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe	18
Graphique 20: Evolution du personnel ATOS selon le statut	18
Graphique 21: Evolution du personnel ATOS selon le sexe	18
Graphique 22: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut.....	20
Graphique 23: Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement	20
Graphique 24: Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe	23
Graphique 25: Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe	23
Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe	25
Graphique 27 : Evolution de la proportion (%) des étudiants du public bénéficiaires de l'aide	25
Graphique 28: Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le sexe.....	27
Graphique 29: Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le statut d'établissement.....	27
Graphique 30: Evolution de la proportion (%) des étudiants éligibles bénéficiaires du prêt.....	27
Graphique 31 : Ratio étudiants / lit par centre régional	29
Graphique 32 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional	29
Graphique 33 : Evolution du nombre de plats servis.....	31
Graphique 34 : Evolution du Ratio plat/étudiant.....	31
Graphique 35 : Evolution de la proportion (%) des adhérents par centre régional.....	33
Graphique 36 : Evolution de l'indice base 100 en 2013 du nombre de mutualistes.....	33
Graphique 37: Evolution des aides sociales	35
Graphique 38 : Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales	35
Graphique 39 : Répartition (%) des diplômés de 2021 selon le type de diplôme.....	38
Graphique 40 : Répartition (%) des diplômés de 2021 selon les domaines d'études de la CITE	38
Graphique 41 : Evolution des indices base 100 en 2012 des diplômés selon le statut.....	38
Graphique 42 : Evolution du nombre de diplômés	38
Graphique 43 : Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut	40
Graphique 44 : Proportion (%) des redoublants par Cycle.....	40
Graphique 45 : Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études.....	40

Graphique 46 : Evolution de la proportion (%) des redoublants.....	40
Graphique 47 : Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRI).....	43
Graphique 48 : Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur.....	43
Graphique 49 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur.....	43
Graphique 50 : Evolution de la structure du budget du MESRI.....	43

SIGLES ET ABREVIATIONS

A	Assistant
ATOS	Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CIOSPB	Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROU-B	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROU-Banfora	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Banfora
CROU-D	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dédougou
CROU-Dori	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dori
CROU-Fada	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Fada N'Gourma
CROU-Gaoua	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Gaoua
CROU-K	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROU-Kaya	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Kaya
CROU-Manga	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Manga
CROU-O	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
CROU-OHG	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouahigouya
CROU-Tenkodogo	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Tenkodogo
CROU-Ziniaré	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ziniaré
DES	Diplôme d'Etudes Spécialisées
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DHD	Développement Humain Durable
DTS	Diplôme de Technicien Supérieur
Eff	Effectif
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
EPO	Ecole Polytechnique de Ouagadougou
ERI-ESI	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ESMT	Ecole Supérieure des Multimédia et de Télécommunication
ETP	Enseignant en Temps Plein
F	Fille /Femme/Féminin
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FONER	Fonds National pour l'Education et la Recherche
IDH	Indice de Développement Humain
IESR	Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPES	Institutions Privées d'Enseignement Supérieur
ISSDH	Institut des Sciences, du Sport et du Développement Humain
L1	Licence première année
LMD	Licence Master Doctorat
M	Masculin
MA	Maître-Assistant
MC	Maître de Conférences
MENAPLN	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MUNASEB	Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants du Burkina
NA	Non Applicable
Nbre	Nombre
NC	Non Concerné
ND	Non disponible
Np	Non précisé
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PT	Professeur Titulaire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SND	Service National pour le Développement
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UDDG	Université de Dédougou
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
U-FDG	Université de Fada N'Gourma
UJKZ	Université Joseph KI-ZERBO
UNB	Université Nazi BONI
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNZ	Université Norbert ZONGO
UOHG	Université de Ouahigouya
US (\$)	Dollar américain
UTS	Université Thomas SANKARA

RESUME

Le tableau de bord 2021/2022 de l'enseignement supérieur dépeint la situation du sous-secteur sur cinq principaux thèmes que sont : les informations relatives aux étudiants, les ressources humaines et matérielles, les œuvres sociales, l'efficacité interne de l'enseignement supérieur et le budget de l'enseignement supérieur.

En 2021/2022, l'effectif total des étudiants est de 203 936 dont 37,9 % de filles. Les étudiants inscrits au privé représentent 18,1 %. Par rapport à 2020/2021, l'effectif des étudiants progresse de 7,2 %. De 2012/2013 à 2021/2022, il croît à un rythme moyen annuel de 11,9 %. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants passe de 424 en 2012/2013 à 948 en 2021/2022.

Par ailleurs, le nombre d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) est de 122 dont 19 sont publiques. Par rapport à l'année 2020/2021, ce nombre d'IESR croît de 3,4 %.

Au cours de l'année 2021, l'effectif des étudiants ayant obtenu leurs parchemins en fin d'études est de 17 480 dont 40,6 % de filles. Ce nombre baisse de 10,3% par rapport à l'année précédente. Les IESR privées comptent 40,5 % des diplômés.

La proportion des étudiants redoublants est de 14,9 % en 2021/2022 avec une hausse de 0,4 points de pourcentage par rapport à 2020/2021.

Dans les IESR publiques, les cours ont été assurés par 3 239 enseignants en 2021/2022. Ce nombre a augmenté de 6,3 % par rapport à 2020/2021. Le nombre d'enseignants permanents est de 1 603 dont 78,8 % d'enseignants de rang A et B. Le Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B est de 177 et s'est amélioré de 47 points par rapport à 2020/2021.

Grâce au dispositif de soutien financier aux étudiants, 8 134 étudiants dont 37,3 % de filles bénéficient de la bourse nationale. Les bénéficiaires de l'aide et du prêt sont respectivement au nombre de 80 688 et de 28 749.

L'ensemble des CROU et l'ENS disposent de 8 170 lits susceptibles d'accueillir 198 175 étudiants demandeurs potentiels provenant des IESR publiques et privées conventionnées, soit un ratio étudiants/lit de 24. Pour la restauration, en moyenne 15 107 étudiants se restaurent par jour dans les restaurants universitaires. Ce nombre est en hausse de 13,7 % par rapport à l'année 2020/2021. Aussi, 7 257 étudiants ont adhéré à la MUNASEB, soit en moyenne 4 étudiants sur 100. Par ailleurs, sur 257 étudiants en situation difficile et/ou de handicap ayant sollicité l'aide sociale, 243 en ont été bénéficiaires, soit un taux de satisfaction de 94,6 %.

Le budget du MESRI en 2022 s'élève à 112 milliards 578 millions de FCFA. Il représente 3,5 % du budget État et 16,9 % de la dotation totale du secteur de l'éducation. La part du budget de l'éducation allouée à l'enseignement supérieur est de 14,8 %. Celle-ci est en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année 2021.



CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune, rurale et pauvre
- Retard des années académiques dans les universités publiques
- Reprise de la croissance économique
- Contexte sécuritaire et humanitaire très préoccupant

Commentaire

Avec une superficie de 274 000 km², le Burkina Faso compte 21,5 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes en 2021. Il reste le troisième pays le plus peuplé de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) après la Côte d'Ivoire et le Niger. Sa population est très jeune avec une proportion de 56,5 % des moins de 20 ans et celle scolarisable au supérieur (19-23 ans) représente une proportion de 9,4 %. Selon le RGPH 2019, le taux annuel moyen de croissance démographique est de 2,9 % sur la période 2006-2019. Le taux d'urbanisation est de 26,1 % d'où une amélioration de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2006.

Selon le rapport sur le développement humain durable du PNUD de 2021, le Burkina Faso est classé 184^{ème} sur 191 pays avec un indice de développement humain (IDH) de 0,449 en 2021. En 2021, on note une forte reprise de la croissance économique du Burkina Faso qui s'est établie à 6,9 % contre 1,9 % en 2020 selon les données de la Banque Mondiale. Cela s'explique par un rebond des services et une progression constante des exportations aurifères.

Aussi, la situation de pauvreté reste remarquable. Selon les résultats de l'Enquête multisectorielle continue de 2018 (EMC-2018), l'incidence de la pauvreté se situe à 36,2 % sur la base d'un seuil de pauvreté de 164 955 FCFA par personne et par an.

Sur le plan sécuritaire, le pays subit de nombreuses attaques terroristes qui provoquent un déplacement massif des populations.

Sur le plan éducatif, 2/3 des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque ; ce qui correspond à un taux d'alphabétisation de 34,7 %¹ en 2018. De plus, Seulement 1,5 % de la population atteint le niveau supérieur en 2018.

En matière d'enseignement supérieur, plusieurs efforts sont déployés par les autorités dans l'amélioration de l'offre et de la qualité du sous-secteur. On peut citer entre autres, l'existence d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) publiques dans toutes les régions depuis l'année académique 2018/2019, la création d'une université virtuelle à Ouagadougou qui devrait s'étendre sur les autres régions à travers les Espaces Numériques Ouverts (ENO), le programme présidentiel un étudiant/un ordinateur, sans ignorer l'effectivité de la mise en œuvre de la plateforme CAMPUS FASO qui facilite la gestion des inscriptions et des services sociaux.

En 2021/2022, le Burkina Faso compte 203 936 étudiants soit 948 étudiants pour 100 000 habitants pour une norme (UNESCO) de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. La normalisation des années académiques dans les universités publiques demeure l'un des grands défis des acteurs du monde universitaire.

¹ERI-ESI, UEMOA 2017-2018

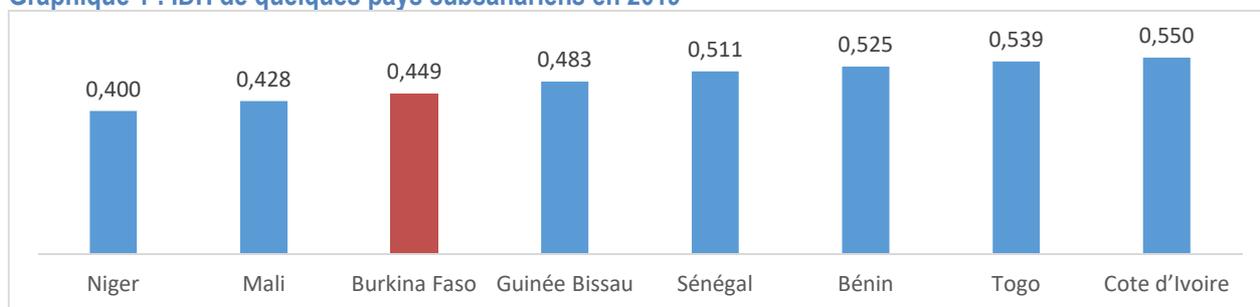
CONTEXTE GENERAL

Tableau 1: Contexte socio-économique des pays de l'UEMOA

Pays	Population en millier en 2021*	Revenu National brut par habitant * (US \$) en 2021	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus en 2017-18**	Proportion de la population ayant le niveau supérieur en 2018**	Espérance de vie à la naissance en 2021*	Rang (sur 189) en 2021 (IDH)***
Bénin	12 451,0	1 428,4	41,7	2,8	62,1	166
Burkina Faso	21 509,4	918,2	34,7	1,5	62,0	184
Côte d'Ivoire	27 053,6	2 578,8	71,5	5,5	58,1	159
Guinée Bissau	2 015,5	813,0	80,7	1,2	58,6	177
Mali	20 855,7	917,9	34	1,7	59,7	186
Niger	25 130,8	594,9	28,4	0,7	62,8	189
Sénégal	17 196,3	1 606,5	52,1	1,9	68,2	170
Togo	8 478,2	992,3	47,6	3,1	61,3	162

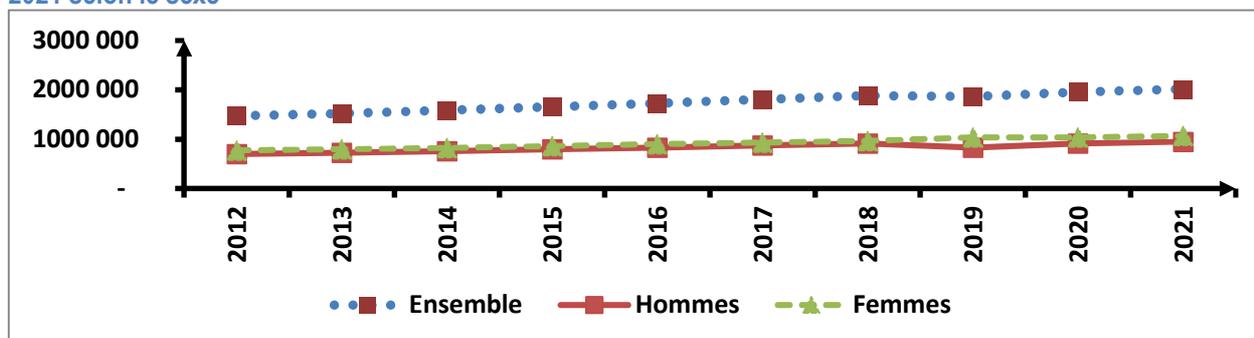
Sources : *données.banque mondiale.org ; **Rapport Synthèse ERI-ESI, UEMOA 2017-2018 ; ***Rapport IDH 2022

Graphique 1 : IDH de quelques pays subsahariens en 2019



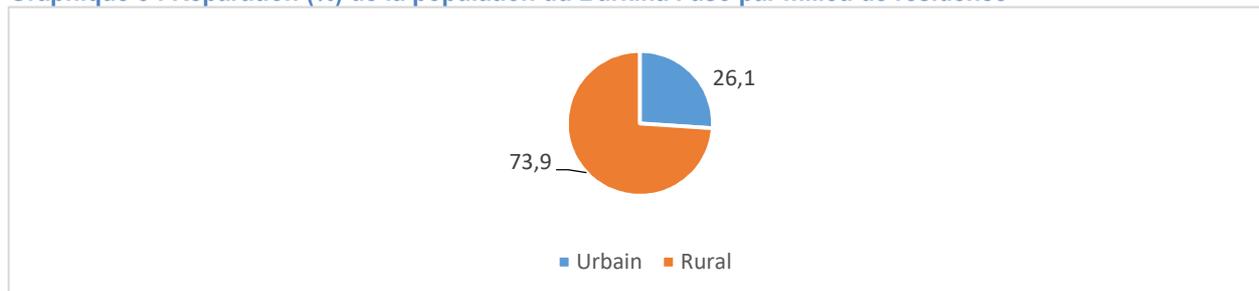
Source: Rapport IDH 2022

Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2012 à 2021 selon le sexe



Source: INSD, RGPH 2019

Graphique 3 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence



Source : INSD, RGPH 2019



PARTIE I : ETUDIANTS

ORIENTATION

Points saillants

- Hausse de 4,4 % des nouveaux inscrits en L1
- Nombre de nouveaux inscrits plus élevé dans le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit »

Commentaire

En 2021/2022, le nombre d'étudiants nouvellement admis en 1^{ère} année de Licence est de 96 486 dont 40,1 % d'étudiants de sexe féminin. Les établissements privés accueillent 12,7 % de l'effectif des nouveaux inscrits. Par ailleurs, les bacheliers de la session de 2021 représentent 52,4 % des nouveaux inscrits de 2021/2022. Par rapport à l'année précédente, le nombre de nouveaux inscrits croît de 4,4 %.

Selon les domaines de la Classification Internationale Type de l'Education (CITE) 2011, les « Sciences sociales, Commerce et Droit », « Lettres et Arts » et « Sciences » ont le plus grand nombre d'étudiants nouvellement inscrits en 1^{ère} année de Licence avec des proportions respectives de 37,7 %, 34,4 % et 17,3 %. Les domaines qui ont moins de nouveaux inscrits en 1^{ère} année de Licence sont ceux des « Services » (1,0%), « Agriculture » (1,3 %) et « éducation » (1,6 %).

Les proportions les plus élevées de filles nouvellement inscrites en 1^{ère} année de Licence s'observent en « Santé et Protection sociale » (46,7 %), en « Sciences sociales, Commerce et Droit » (44,9%) et en « Lettres et Arts » (44.3%). Les domaines « Education » et « Ingénierie, Industries de transformation et Production » ont les proportions les moins élevées de filles avec respectivement 17,9 % et 20,6 %.

De 2012/2013 à 2021/2022, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 croît à un rythme moyen annuel de 16,5 %.

Note méthodologique: L'effectif des nouveaux inscrits en 1^{ère}année/L1 prend en compte les étudiants qui se sont inscrits avant l'année 2021/2022 et qui n'ont toujours pas fini les évaluations à cause du retard des années académiques.

ORIENTATION

Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2021/2022

Effectif nouveaux inscrits	% des bacheliers de 2021	% des Filles	% du Privé	Variation par rapport à 2020/2021		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2021/2022
				En effectif	En %	
96 486	52,4	40,1	12,7	4 042	4,4	16,5

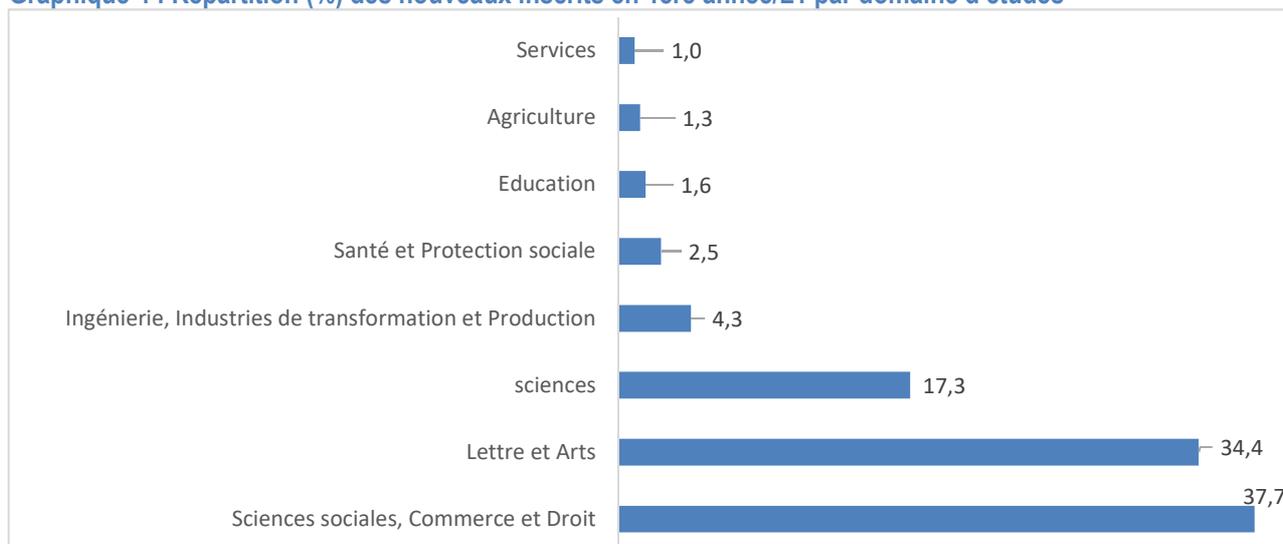
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Tableau 3 : Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études

Domaine	2021/2022	% Filles par domaine	Evolution par rapport à 2020/2021	
			En effectif	En %
Education	1 548	17,9	222	16,7
Lettre et Arts	33 152	44,3	1 477	4,7
Sciences sociales, Commerce et Droit	36 342	44,9	3 117	9,4
Sciences	16 673	28,2	-1 791	-9,7
Ingénierie, Industries de transformation et Production	4 152	20,6	269	6,9
Agriculture	1 247	32,9	-17	-1,3
Santé et Protection sociale	2 440	46,7	608	33,2
Services	932	38,6	157	20,3
Total	96 486	40,1	4 042	4,4

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 4 : Répartition (%) des nouveaux inscrits en 1ère année/L1 par domaine d'études



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

ACCES

Points saillants

- Baisse du taux de transition du secondaire au supérieur
- Disparité continue en défaveur des filles dans l'accès à l'enseignement supérieur

Commentaire

En 2021/2022, le taux brut de transition du secondaire au supérieur est de 77,2 %. Par rapport à l'année précédente, il baisse de 10,8 points de pourcentage. Le taux de transition est de 78,2 % pour les filles et 95,3 % pour les garçons. L'indice de parité entre filles et garçons est de 0,8.

En 2021/2022, sur 100 000 habitants, on dénombre 948 étudiants pour une norme de 2 000 (UNESCO). Cet indicateur progresse de 64 points comparativement à l'année précédente et de 505 par rapport à 2012/2013.

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 696 pour la population féminine et 1 218 pour celle masculine soit un indice de parité filles/garçons de 0,6. Par rapport à l'année précédente, cet indice a évolué de 0,1.

De 2012/2013 à 2021/2022, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants connaît un accroissement moyen annuel de 8,8 %. Cette tendance est plus soutenue chez les filles (10,8 %) que chez les garçons (7,8 %). Sur la même période, l'indice de parité filles/garçons varie entre 0,4 et 0,6.

Note méthodologique: Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte les nouveaux et les anciens bacheliers ainsi que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N.

ACCES

Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2020/2021	Nouveaux inscrits au Supérieur 2021/2022	Taux de Transition (%)
Filles	56 369	38 736	68,7
Garçons	68 612	57 750	84,2
Total	124 981	96 486	77,2

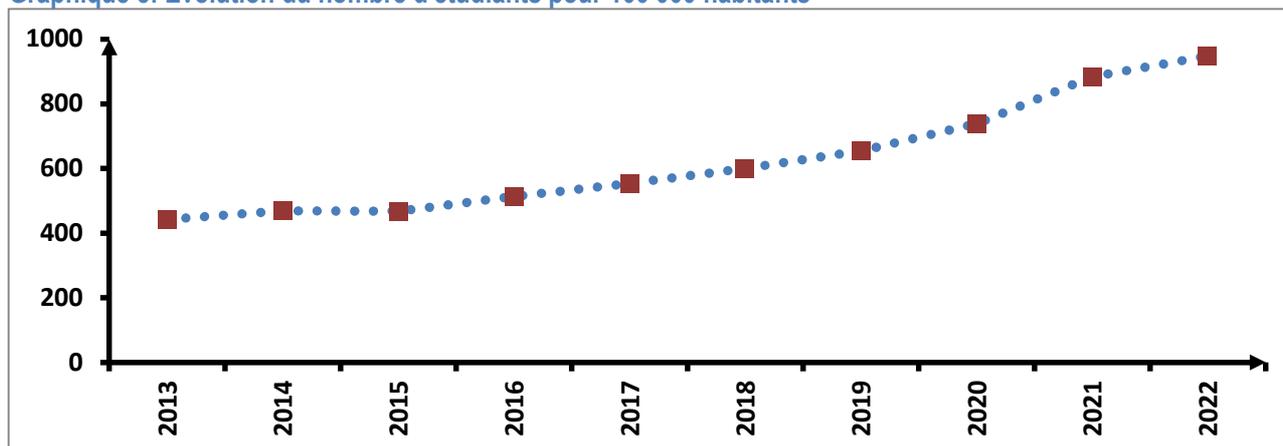
Sources : annuaire statistique 2020/2021 du post-primaire et du secondaire, enquête statistique annuelle 2021/2022 du supérieur

Tableau 5 : Évolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2021/2022	Indice de parité	Évolution par rapport à 2020/2021	Évolution par rapport à 2012/2013	TAMA (%) entre 2012/2013 et 2021/2022
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	948	0,6	64	505	8,8

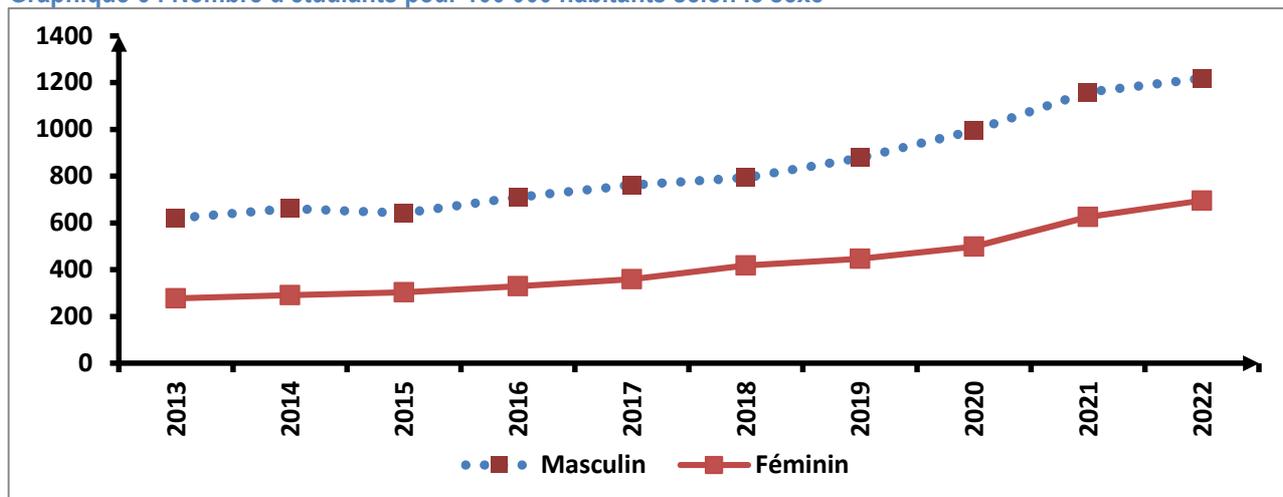
Sources : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022, INSD, projections démographiques

Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Sources : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022, INSD, projections démographiques

Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe



Sources : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022, INSD, projections démographiques

EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Augmentation de 7,2 % de l'effectif des étudiants par rapport à l'année précédente
- Croissance plus soutenue de l'effectif des filles que celui des garçons

Commentaire

En 2021/2022, on dénombre au Burkina Faso 203 936 étudiants dont 37,9 % de filles. Par rapport à l'année précédente, l'effectif total des étudiants s'est accru de 7,2 % et celui des filles a connu une hausse de 11,1 %.

Les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) privées accueillent 18,1 % des étudiants en 2021/2022. Les plus gros effectifs sont enregistrés à l'Université Saint Thomas d'Aquin et à l'Institut Supérieur Privé de Technologie avec chacun une proportion de 9,3 %. Au public, l'Université Joseph KI-ZERBO absorbe la plus grande part des étudiants du public avec une proportion de 29,1 %.

L'effectif des étudiants non burkinabè a légèrement baissé de 0,9 % par rapport à l'année précédente. Il passe ainsi de 3 625 en 2020/2021 à 3594 en 2021/2022. Les étudiants étrangers sont plus représentés (ou nombreux) dans le privé (73,4 %).

De 2012/2013 à 2021/2022, l'effectif des étudiants est passé de 74 276 à 203 936, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 11,9 %. Ce taux est plus élevé au public (12,4 %) qu'au privé (9,9 %). De même l'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons (TAMA de 13,8 % contre 10,8 %).

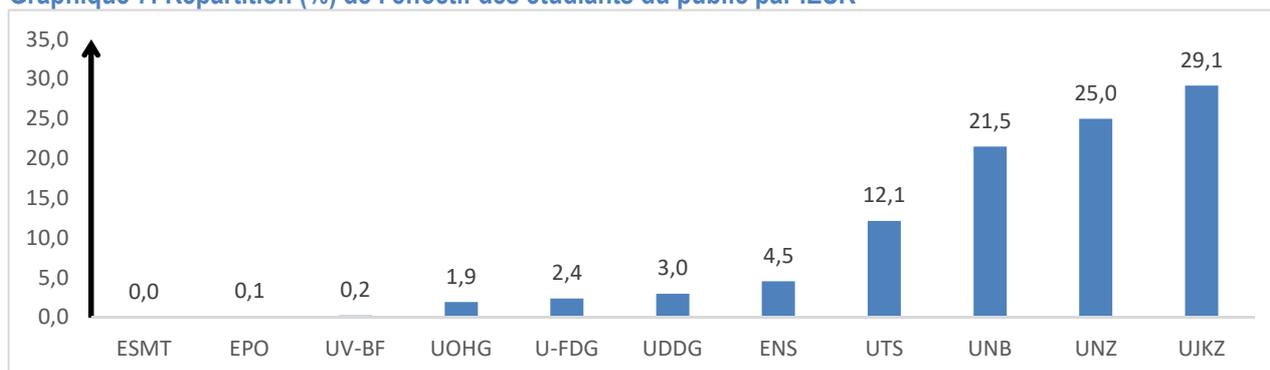
EFFECTIF DES ETUDIANTS

Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2021/2022

Total étudiants	Niveau en 2021/2022				Évolution (%) par rapport à				
	% des filles	Dont Privé	% privé	% des moins de 25 ans	% étudiants non nationaux	2020/2021		2012/2013	
						En effectif	En %	En effectif	En %
203 936	37,9	36 877	18,1	63,9	1,8	13 718	7,2	129 660	174,6

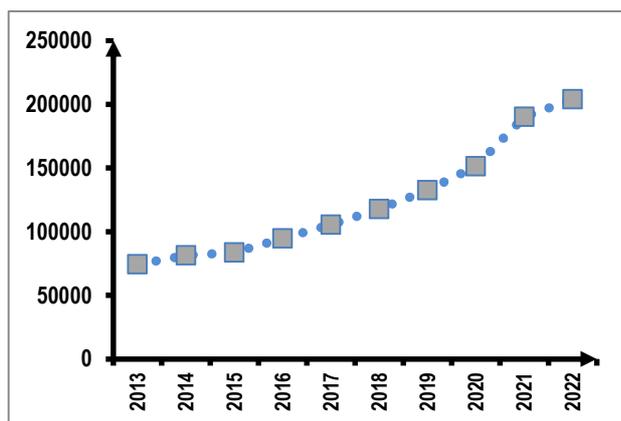
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 7: Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par IESR



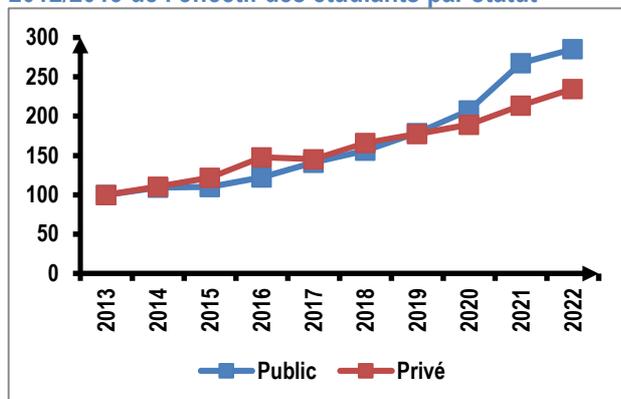
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 8: Evolution de l'effectif des étudiants



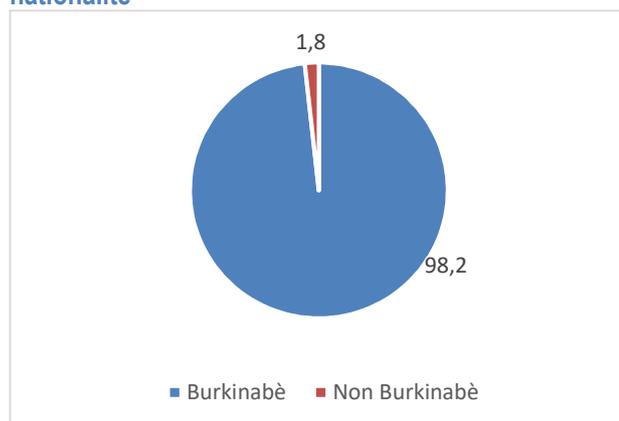
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 10: Evolution des indices base 100 en 2012/2013 de l'effectif des étudiants par statut



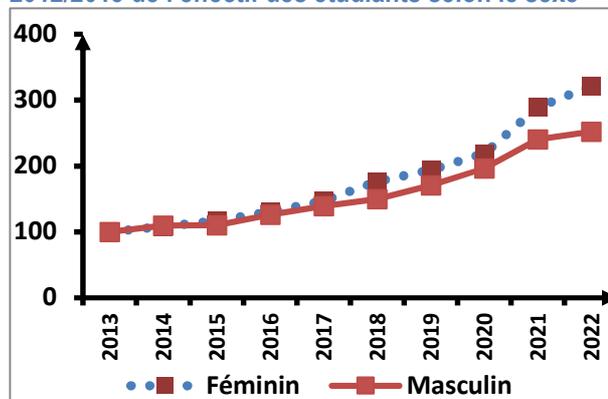
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 9: Répartition (%) des étudiants par nationalité



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2012/2013 de l'effectif des étudiants selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Points saillants

- Sur 100 étudiants, à peine 3 entament le troisième cycle universitaire
- Proportion des étudiants plus élevée dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit »

Commentaire

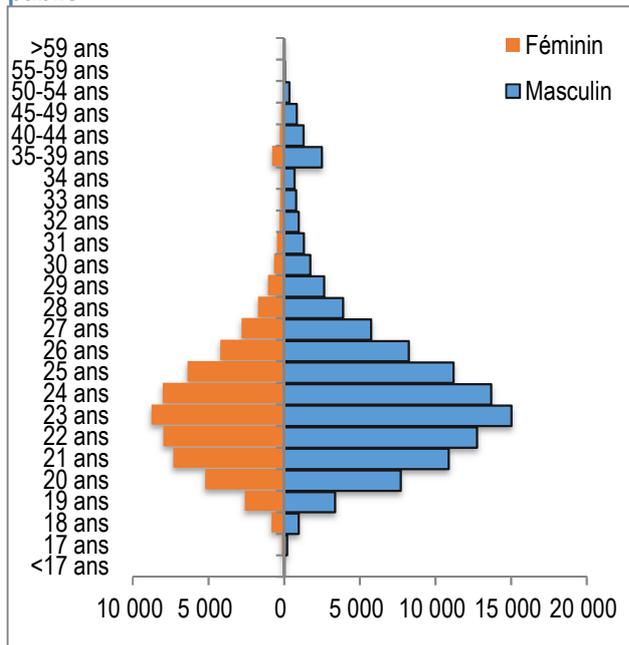
En 2021/2022, la proportion des étudiants de moins de 25 ans est de 63,9 %. La structure par âge et par sexe montre que les effectifs sont concentrés dans l'intervalle 22 à 25 ans dans le public contre 20 à 23 ans dans le privé.

La majorité des étudiants (88,5 %) est inscrite au cycle Licence. Dans ce cycle, la proportion des femmes est de 39,0 %. Le cycle Master accueille 9,2 % des étudiants dont 29,4 % de sexe féminin et le cycle Doctorat 2,3 % des étudiants dont 32,3 % de femmes. Quel que soit le cycle d'études, l'effectif des femmes est moins élevé que celui des hommes.

Les étudiants sont plus nombreux dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit » et « Lettres et Arts » avec des proportions respectives de 36,3 % et 28,3 %. Le domaine « Sciences » arrive en troisième position avec 16,7 % de l'effectif des étudiants. Le domaine « Agriculture » a la plus faible proportion (1,6 %).

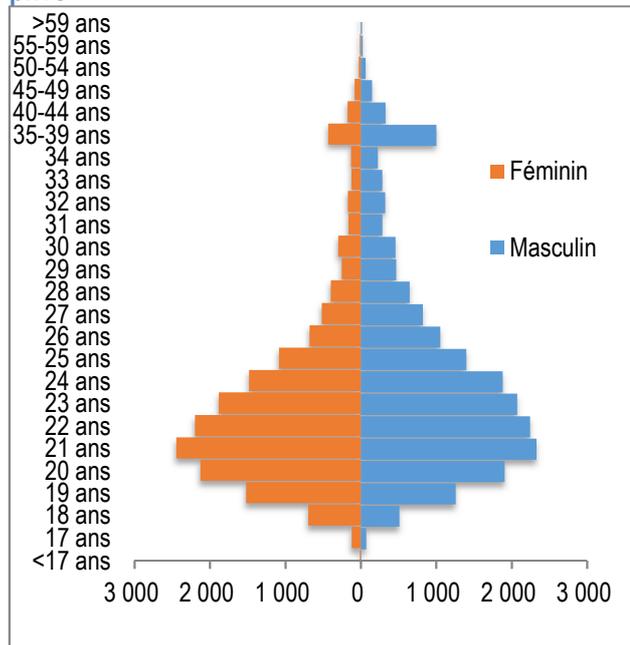
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du public



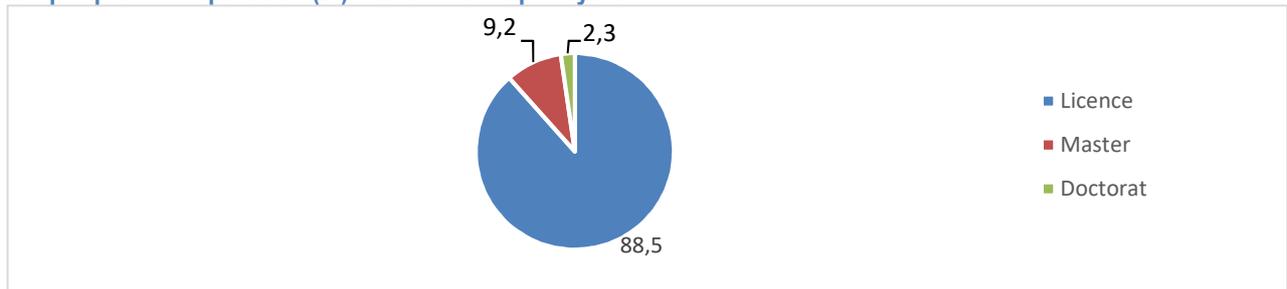
Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du privé



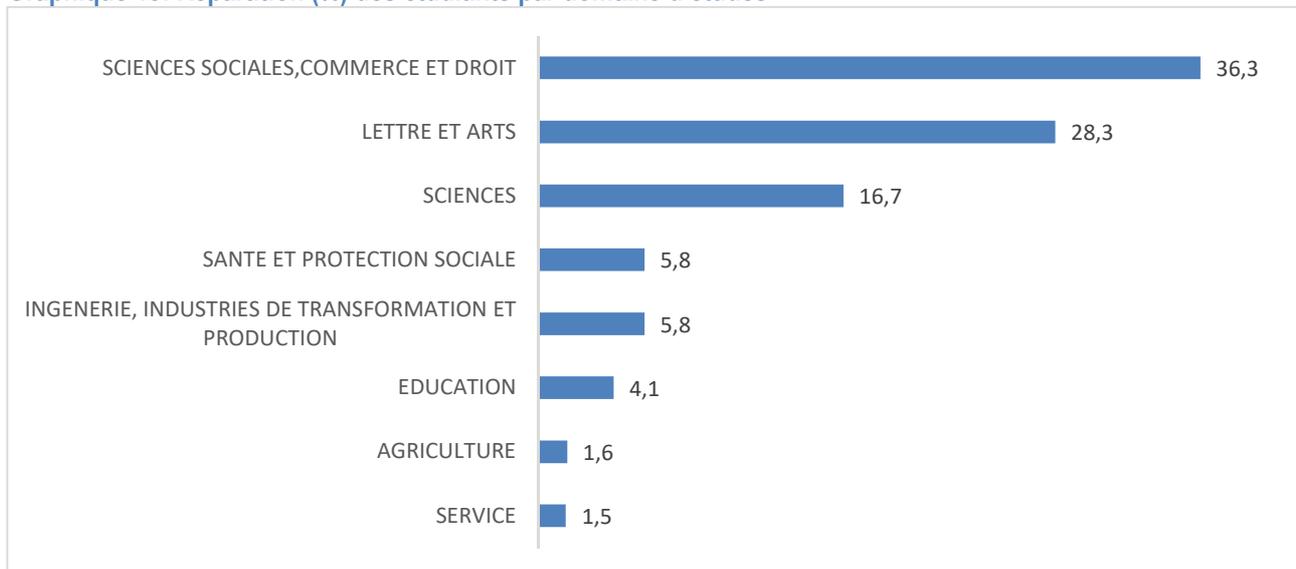
Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 14: Répartition (%) des étudiants par cycle



Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 15: Répartition (%) des étudiants par domaine d'études



Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022



**PARTIE II : RESSOURCES
HUMAINES ET MATERIELLES**

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- Hausse de 6,3 % du nombre d'enseignants
- Amélioration du ratio étudiants/enseignant permanent de rangs A et B

Commentaire

En 2021/2022, le nombre d'enseignants intervenant dans les IESR publiques est de 3 239 dont 11,9 % de femmes. Ce nombre a augmenté de 192 par rapport à l'année précédente soit un taux d'accroissement de 6,3 %. Selon le sexe, cette augmentation est de 4,6 % pour les femmes et 6,5 % pour les hommes.

Parmi ces intervenants, les enseignants permanents sont au nombre de 1 603 dont 14,8 % de femmes. Les permanents représentent 49,5 % de l'ensemble des intervenants. Par rapport à 2020/2021, l'effectif des permanents croît de 5,0 %.

De 2012/2013 à 2021/2022, l'effectif total des enseignants permanents des IESR publiques croît à un rythme moyen annuel de 9,3 %.

Selon l'emploi, les Maîtres-Assistants sont majoritaires avec 31,6 % de l'effectif des permanents suivis des Assistants (28,0 %). Les Professeurs Titulaires et les Maîtres de Conférences représentent respectivement 10,4 % et 16,9 % des enseignants permanents.

Le ratio* étudiants/enseignant permanent de rangs A et B dans les IESR publiques est de 177. Ce ratio s'est amélioré de 4 points par rapport à 2020/2021 mais reste toujours supérieur à la norme de l'UNESCO (25 étudiants pour un enseignant). L'École Polytechnique de Ouagadougou et l'Université Joseph Ki-Zerbo du Burkina Faso ont les meilleurs ratios soit respectivement 25 et 104.

Note méthodologique : Le calcul du ratio prend seulement en compte les enseignants permanents de rang A et B.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Tableau 7 : Effectif du personnel enseignant intervenant au public

Total enseignants	% de femmes	Évolution par rapport à				TAMA entre 2012/2013 et 2021/2022
		2020/2021		2012/2013		
		En effectif	%	En effectif	%	
3 239	11,9	192	6,3	2 058	174,3	11,9

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Tableau 8 : Répartition des enseignants intervenant au public par emploi et par structure

Emploi	UJKZ		UTS		UNB		UNZ		UDDG		U-FDG		UOHG		ENS		EPO		ESMT		UV-BF		T	
	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F		
PT	135	17	14	1	53	5	15	2	5	0	0	0	8	1	7	0	7	0	0	0	4	0	248	26
MC	169	34	25	0	60	7	50	5	24	1	9	2	6	1	6	0	12	1	0	0	5	0	366	51
MA	237	43	98	12	138	15	63	5	35	2	29	7	29	2	31	4	26	0	2	1	15	1	703	92
A	203	37	79	13	93	8	54	7	20	3	26	4	27	1	30	4	17	2	0	0	13	1	562	80
ETP	50	8	34	5	181	11	76	9	9	2	5	1	8	1	42	6	11	3	0	0	0	0	416	46
AUTRES	195	25	14	5	107	6	39	1	19	3	29	0	5	1	64	8	5	0	13	0	23	1	513	50
Np	185	19	83	9	65	2	25	6	22	1	12	3	32	0	0	0	2	0	0	0	5	0	431	40
Total	1 174	183	347	45	697	54	322	35	134	12	110	17	115	7	180	22	80	6	15	1	65	3	3 239	385

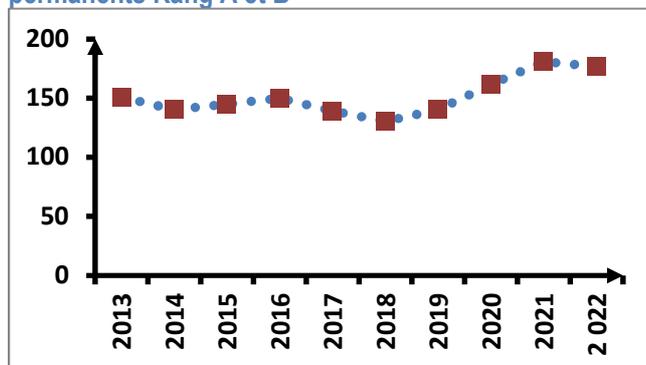
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Tableau 9 : Enseignants permanents de rangs A et B par emploi et par structure

Emploi	UJKZ	UTS	UNB	UNZ	UDDG	U-FDG	UOHG	ENS	EPO	UV-BF	ESMT	T
PT	118	10	24	7	0	0	0	7	1	0	0	167
MC	155	15	41	30	16	6	2	6	0	0	0	271
MA	193	77	94	44	18	16	27	30	7	1	0	507
Total	466	102	159	81	34	22	29	43	8	1	0	945
Etudiants	48 695	20 262	35 938	41 767	4 989	3 964	3 217	7 594	203	378	52	167 059
Ratio	104	199	226	516	147	180	111	177	25	378	-	177

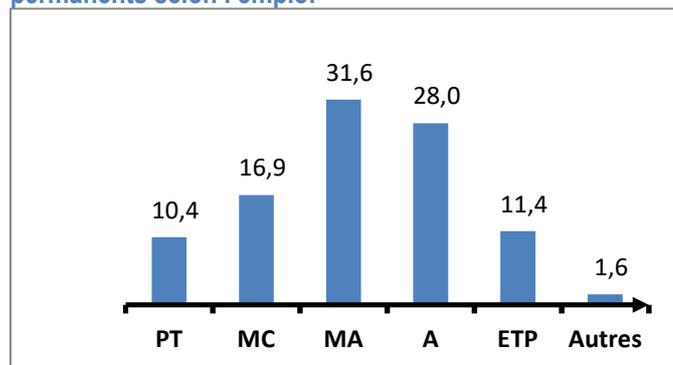
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 17: Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Point saillant

- Baisse de l'effectif du personnel ATOS

Commentaire

En 2021/2022, l'effectif du personnel Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien (ATOS) des IESR publiques et privées est de 2 411 dont 34,8 % de femmes. Il baisse de 0,1 % par rapport à l'année 2020/2021. Le privé emploie 48,4 % de l'effectif total du personnel ATOS.

De 2012/2013 à 2021/2022, l'effectif du personnel ATOS croit annuellement en moyenne de 8,8 %. Cette croissance diffère selon le statut de l'établissement (11,6 % pour le public et 6,4 % pour le privé).

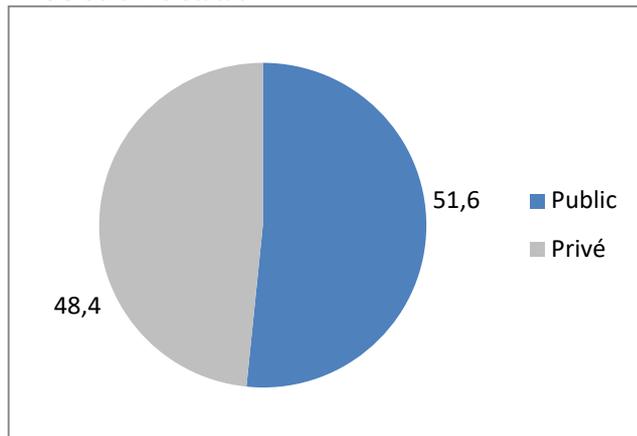
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Tableau 10 : Effectif du personnel ATOS

Effectif total	% de femmes	Évolution par rapport à				TAMA entre 2012/2013 et 2021/2022 (%)
		2020/2021		2012/2013		
		En effectif	%	En effectif	%	
2 411	34,76	-2	-0,1	1 133	112,8	8,8

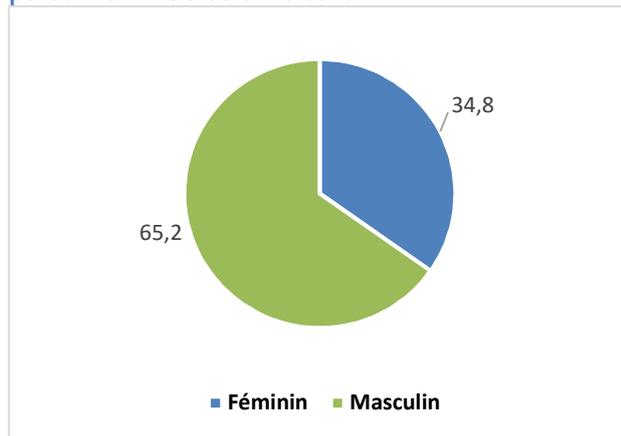
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 18: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut



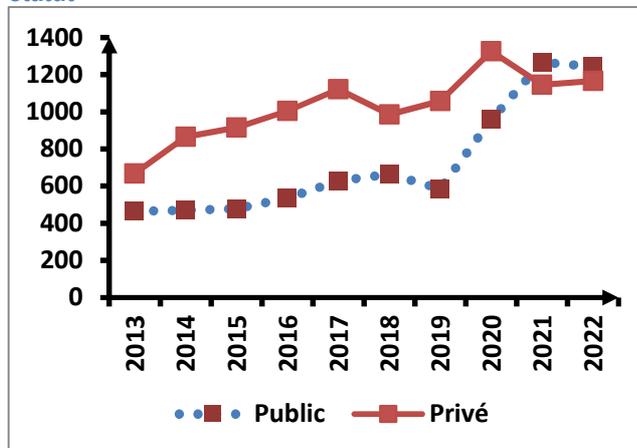
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 19: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe



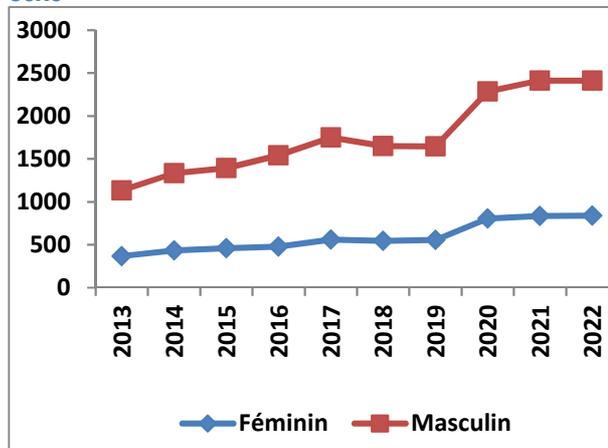
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 20: Evolution du personnel ATOS selon le statut



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 21: Evolution du personnel ATOS selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants

- Légère baisse du nombre d'établissements d'enseignement supérieur
- Insuffisance du nombre de places assises dans le public

Commentaire

En 2021/2022, le nombre d'IESR est de 116 dont 18 sont publiques. Ces IESR comptent 184 établissements dont 66,8 % du privé. Le nombre des établissements publics qui est de 61 en 2021/2022, augmente de 5,2 % par rapport à 2020/2021. Quant au privé, ce nombre est passé de 128 établissements en 2020/2021 à 123 en 2021/2022 soit une baisse de 3,9 %.

De 2012/2013 à 2021/2022, le taux d'accroissement moyen du nombre d'établissements d'enseignement supérieur est de 8,7 % par an.

En 2021/2022, le nombre de salles de cours est de 1 475 avec une capacité d'accueil théorique de 82 347 places dont 57,5 % pour le privé. En considérant le statut, le nombre de salles de cours a baissé de 74 au privé contre une hausse de 17 au public par rapport à 2020/2021. Quant aux amphithéâtres, leur nombre est de 88 avec une capacité d'accueil théorique de 41 884 places dont 24,6 % pour le privé. En ce qui concerne les pavillons, ils sont au nombre de 22 en 2021/2022 avec une capacité d'accueil théorique de 21 160 places assises. Au total, les IESR publiques et privées disposent respectivement de 87 594 et 57 797 places assises.

Le ratio étudiants/place assise est de 1,4 en 2021/2022. Au public, ce ratio est de 1,9 tandis qu'au privé, il est de 0,6.

Note méthodologique : Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

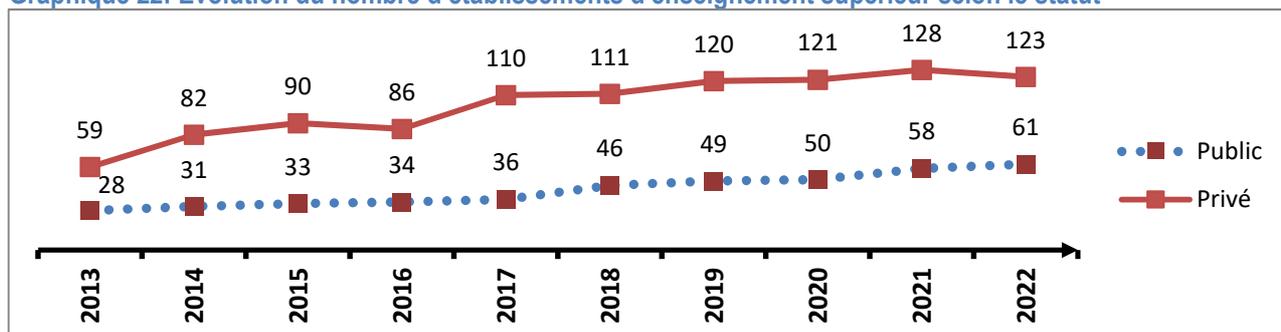
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 11 : Nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2021/2022		Variation par rapport à				TAMA (%) entre 2012/2013 et 2021/2022
Nbre d'établissements	% Privé	2020/2021		2012/2013		
		En nombre	En %	En nombre	En %	
184	66,8	-2	-1,1	97	111,5	8,7

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 22: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut



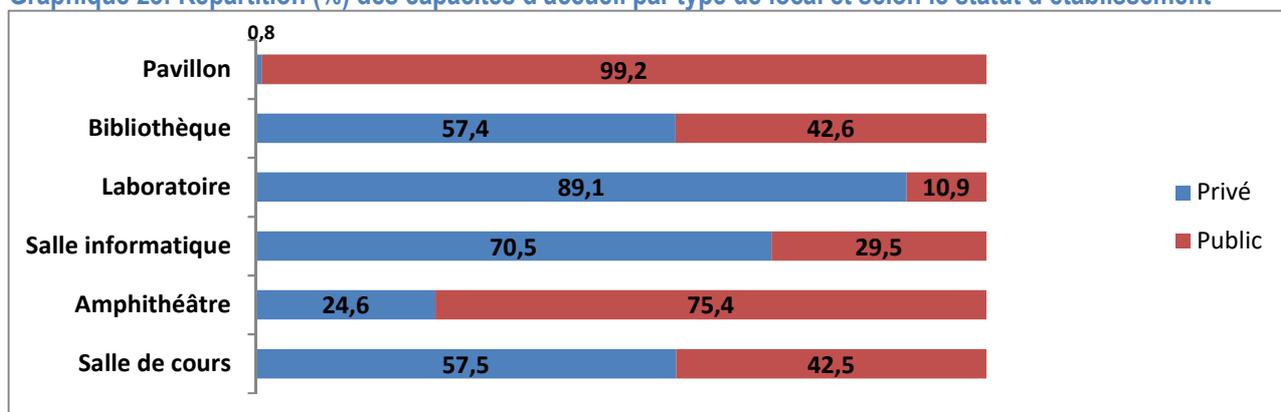
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Tableau 12 : Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons

	Niveau en 2021/2022	Variation par rapport à 2020/2021		TAMA (%) entre 2016/2017 et 2021/2022		
		Ensemble	% Privé		En nbre	En %
Salles de cours	Nombre	1 475	68,6	-57	-3,9	2,7
	Capacité d'accueil	82 347	57,5	-17 903	-17,9	2,6
Amphithéâtres	Nombre	88	47,7	3	3,5	2,1
	Capacité d'accueil	41 884	24,6	12 540	44,5	12,8
Pavillons	Nombre	22	13,6	4	22,2	82,1
	Capacité d'accueil	21 160	0,8	3 875	22,4	13,6
Capacité d'accueil total		145 391	39,75	-1 488	-1,0	6,5

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 23: Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022



**PARTIE III : ŒUVRES
SOCIALES**

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Point saillant

- Hausse de 0,6 % du nombre de bénéficiaires de la bourse nationale
- Baisse de la proportion de l'ensemble des boursiers et de ceux inscrits au Burkina Faso

Commentaire

En 2021/2022, le nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale est de 8 134 dont 37,3 % de femmes. Parmi eux, les inscrits au Burkina Faso représentent 90,2 %. Selon le sexe, la proportion des bénéficiaires de la bourse nationale est de 4,0 % pour les étudiants de sexe masculin et de 3,9 % pour ceux du sexe féminin.

Par rapport à 2020/2021, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale augmente de 0,6 %. Cette hausse se traduit par une augmentation de 5,3 % chez les femmes et une baisse de 2,0 % chez les hommes.

Cependant, la proportion de l'ensemble des étudiants boursiers et des boursiers inscrits au Burkina Faso qui est respectivement de 4,0 % et 3,6 % en 2021/2022, baisse de 0,3 et 0,2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

De 2012/2013 à 2021/2022, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale passe de 4 159 à 8 134 avec une croissance annuelle moyenne de 7,7 %.

En 2021/2022, l'indice de parité filles/garçons de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso est de 1,0. Par rapport à l'année précédente, cet indice est resté stable.

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses nationales sont attribuées dans les limites du contingent en fonction du décret n°2017-1246/PRES/PM/MESRSI/MINEFID/MFPTPS/MJFIP/MAECBE portant définition des divers régimes d'aides, de bourses d'études et de stages et fixation de leurs modalités de contingentement, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes:

Pour les bourses de cycle licence

- ✓ être titulaire du baccalauréat de l'année en cours avec au moins 12/20 au premier tour du bac ;
- ✓ n'avoir pas plus de 22 ans pour les bacheliers des séries générales et techniques, et pas plus de 24 ans pour les bacheliers des séries professionnelles, au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir un revenu des parents dont le montant annuel autorise le bénéfice de la bourse en fonction du décret définissant le barème de revenu des parents ;
- ✓ avoir déposé dans les délais un dossier complet de demande de bourse ;
- ✓ avoir bénéficié de l'avis favorable de Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stage (CNBES) ;
- ✓ être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✓ s'engager à prendre en charge les frais de formation dans les IPES pour les étudiants qui ne sont pas affectés par l'Etat.

Pour les bourses de cycle master

- ✓ être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- ✓ avoir 28 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année master ou en première année d'ingénieur dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses de cycle doctorat

- ✓ être titulaire d'un master ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention assez bien
- ✓ n'avoir pas plus de 30 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année de doctorat dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses intermédiaires

- ✓ être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public ;
- ✓ avoir une moyenne générale de 12, 50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- ✓ n'avoir pas redoublé plus d'une fois ;
- ✓ être dans la limite d'âge pour son niveau de formation : 23 ans au plus pour la 2^e année ; 25 ans au plus pour la 3^e année ; 26 ans au plus pour la 4^e année et 27 ans au plus pour la 5^e année.

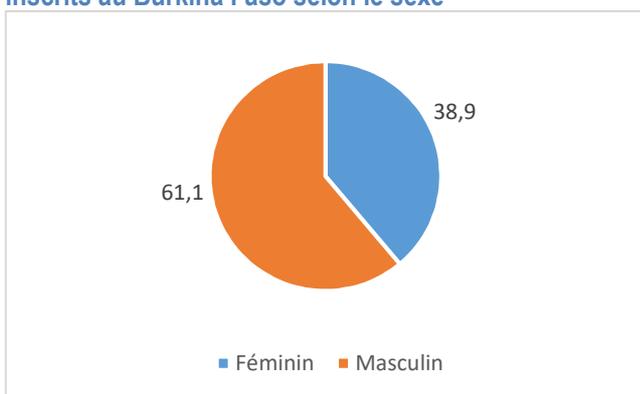
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Tableau 13 : Évolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse

	Effectif 2021/2022	% Filles	Evolution par rapport 2020/2021		Evolution par rapport 2012/2013		
			En effectif	en %	En effectif	en %	TAMA (%)
Bourses nationales	8 134	37,3	49	0,6	3 975	95,6	7,7
Étudiants	203 936	37,9	13 718	7,2	129 660	174,6	11,9

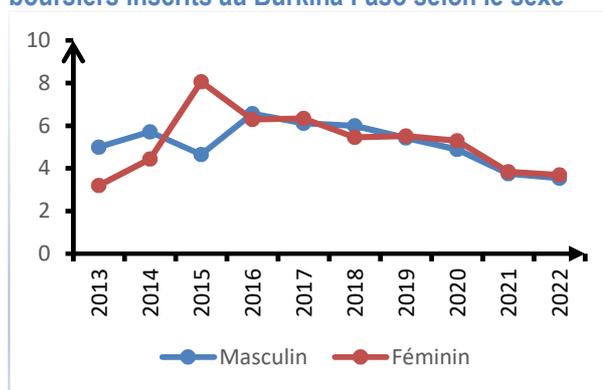
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 24: Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 25: Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Points saillants

- Baisse du nombre de bénéficiaires de l'aide
- Augmentation de la proportion des étudiants du public bénéficiaires de l'aide

Commentaire

En 2021/2022, l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide est de 80 668 dont 40,8 % de filles. Par rapport à l'année précédente, l'effectif des bénéficiaires a baissé de 10,2 %.

En 2021/2022, une enveloppe budgétaire d'environ 14,2 milliards de F CFA est allouée sous forme d'aide aux étudiants. Tout comme le nombre de bénéficiaires, ladite enveloppe baisse de 10,2 % par rapport à l'année précédente.

De 2012/2013 à 2021/2022, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide croit en moyenne de 8,9 % par an.

Au titre de l'année académique 2021/2022, la proportion d'étudiants du public bénéficiaires de l'aide est de 48,3 %. Cette proportion augmente de 9,3 points de pourcentage par rapport à l'année 2020/2021.

Conditions requises pour bénéficier de l'aide

L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence :

- ✚ être de nationalité burkinabè;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique au Burkina Faso ;
- ✚ n'avoir pas plus de 26 ans au 31 décembre de l'année civile en cours pour les étudiants de licence 1ère année ;
- ✚ être non boursier et ne pas bénéficier d'un prêt ;
- ✚ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national pour le Développement (SND) ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.

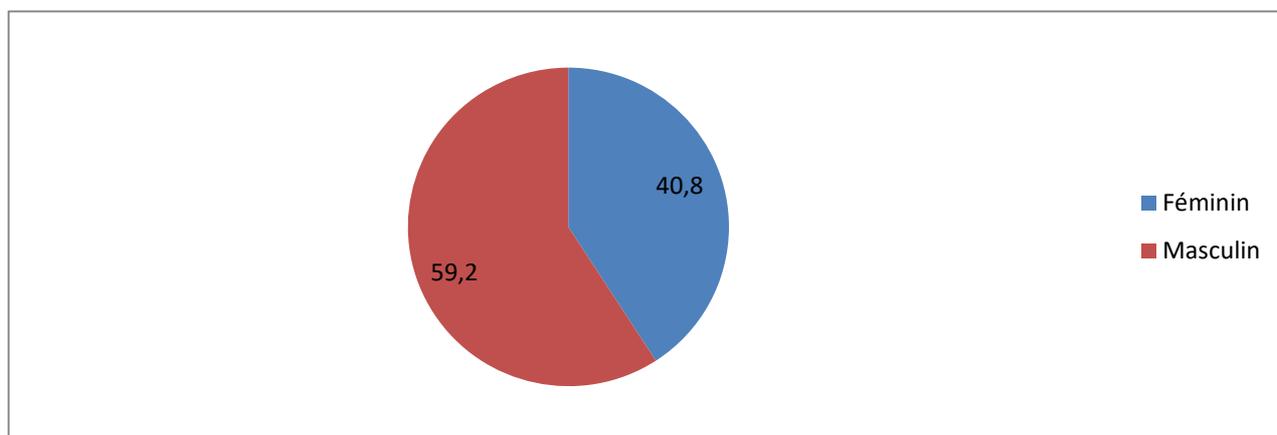
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

	Effectif 2021/2022	% Filles	Evolution par rapport 2020/2021		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2021/2022
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	80 668	40,8	-9 208	-10,2	40 601	101,3	8,9

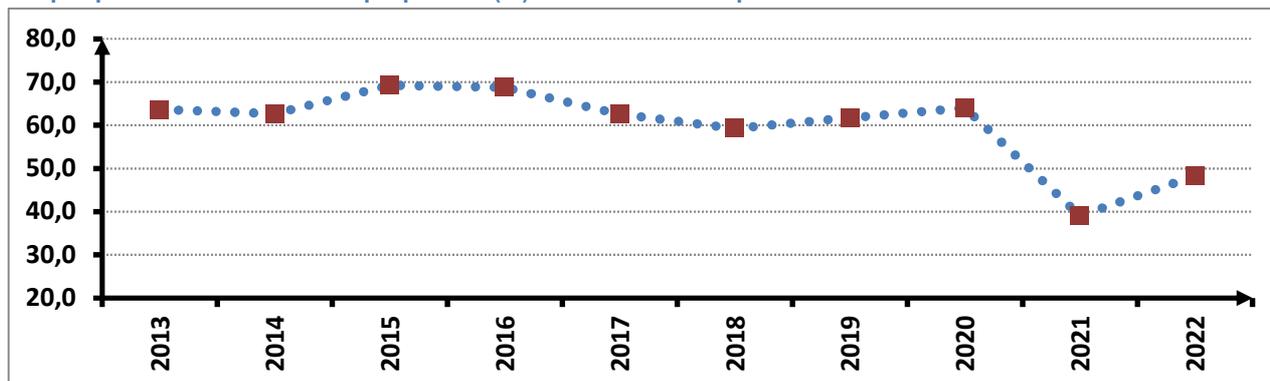
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe



Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 27 : Evolution de la proportion (%) des étudiants du public bénéficiaires de l'aide



Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Points saillants

- Augmentation significative du nombre de bénéficiaires de prêts
- Augmentation de 9,1 points de pourcentage de la proportion des bénéficiaires de prêts

Commentaire

En 2021/2022, on dénombre 28 749 étudiants bénéficiaires du prêt dont 41,5 % de filles. Ce nombre connaît une hausse de 91,4 % par rapport à 2020/2021.

Selon le statut d'établissement, plus de la moitié des bénéficiaires du prêt sont du privé.

Au total, une enveloppe budgétaire de 6,5 milliards de F CFA est allouée aux étudiants en 2021/2022 sous forme de prêts. Par rapport à l'année précédente, ladite enveloppe, tout comme l'effectif des bénéficiaires a presque doublé.

La proportion des étudiants éligibles ayant bénéficié de prêts est de 26,3 % en 2021/2022. Cette proportion est en hausse de 9,1 points de pourcentage par rapport à 2020/2021.

De 2012/2013 à 2021/2022, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts croît à un rythme moyen de 15,8 % l'an.

Conditions requises pour bénéficier du prêt

Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle :

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso;
- ✚ être âgé de 27 ans au plus au 31 décembre de l'année civile en cours en licence 1, 28 ans en licence 2, 29 ans en licence 3, 30 en Master 1 ;
- ✚ être non boursier et ne pas bénéficier de l'aide ;
- ✚ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national de Développement ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande de prêt d'études.

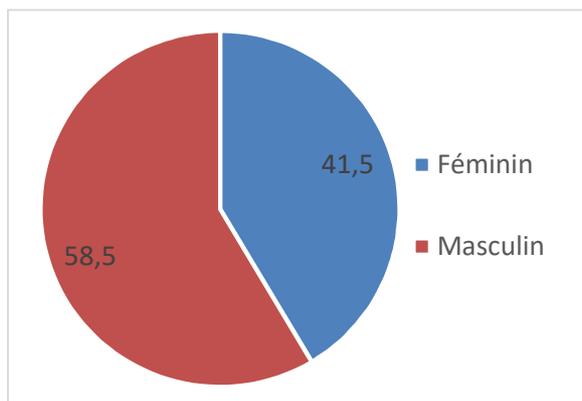
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts

	Effectif 2021/2022	% Filles	Evolution par rapport 2020/2021		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2021/2022
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Prêts	28 749	41,5	13 729	91,4	21 088	275,3	15,8
Etudiants éligibles	109 373	ND	21 910	25,1	87 645	403,4	19,7

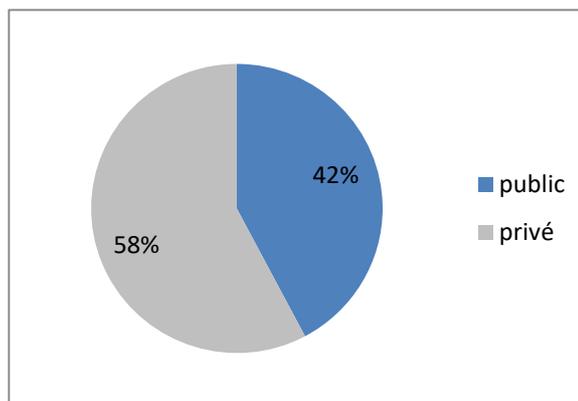
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 28: Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le sexe



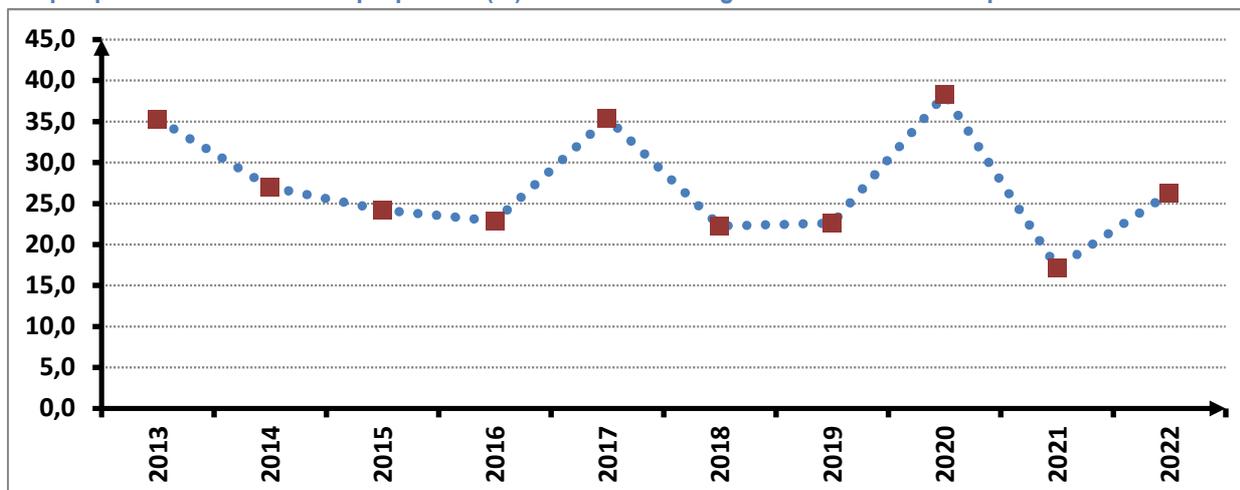
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 29: Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le statut d'établissement



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 30: Evolution de la proportion (%) des étudiants éligibles bénéficiaires du prêt



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

LOGEMENT

Points saillants

- Baisse de 1,1 point de la proportion des étudiants demandeurs bénéficiaires de logement
- Dégradation du ratio étudiants/lit

Commentaire

En 2021/2022, les capacités d'accueil globales dans les cités et résidences universitaires des centres régionaux des œuvres universitaires de Ouagadougou, de Koudougou et de Bobo-Dioulasso sont de 8 170 lits. Cependant, 7 826 étudiants ont été effectivement logés. Ce qui correspond à un taux d'occupation de 95,8 %.

En 2021/2022, pour une population de 198 175 étudiants des IESR publiques et privées conventionnées, le ratio étudiants/lit est de 24. Ce ratio a augmenté de 1 point par rapport à l'année précédente d'où une dégradation. En considérant l'effectif des étudiants demandeurs de logement qui est de 10 260 en 2021/2022, le taux de satisfaction en logement est de 76,3 %. Cette proportion baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Parmi les CROU, le CROU-K, avec une capacité d'accueil de 1 001 lits, a le ratio étudiants/lit le plus élevé (40 étudiants pour un lit). Les CROU de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso disposent respectivement d'une capacité d'accueil de 4 649 et 2 520 lits, soit un ratio étudiants/lit de 20 et 15. Comparativement à l'année précédente, seul le ratio étudiants/lit du CROU de Ouagadougou s'est amélioré passant de 24 à 20 étudiants pour 1 lit.

De 2012/2013 à 2021/2022, les capacités d'accueil globales des cités universitaires augmentent à un rythme moyen de 6,8 % par an. Cela contraste avec l'accroissement moyen annuel des effectifs d'étudiants du public et du privé conventionné qui est de 13,5 %.

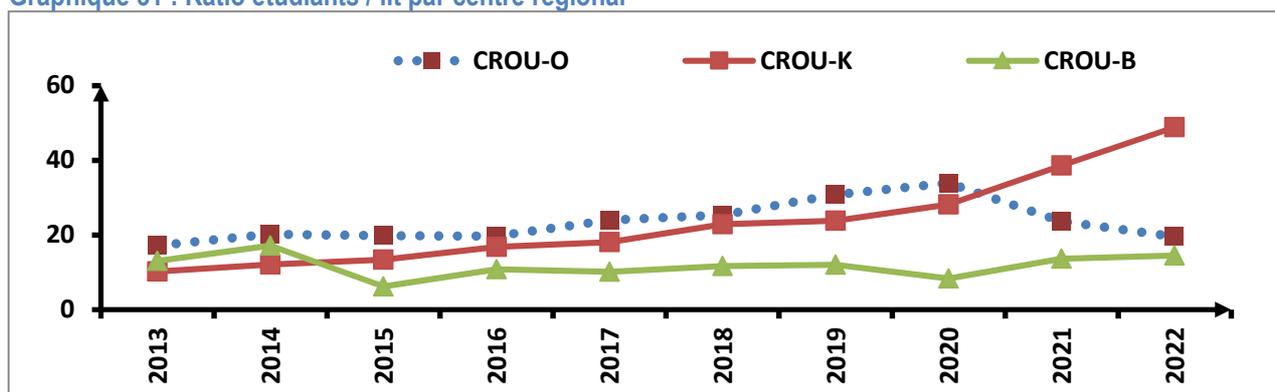
LOGEMENT

Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional

CROU	Capacité d'accueil des cités et résidences universitaires	Effectif étudiant	Ratio Etudiants/Lit	TAMA (%) entre 2013 et 2022	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants
CROU-O	4 649	90 714	20	6,1	7,6
CROU-K	1 001	48 925	49	0,6	19,7
CROU-B	2 520	36 652	15	22,1	23,6
CROU-F	NA	3 964	NA	NA	NA
CROU-OHG	NA	3 283	NA	NA	NA
CROU-D	NA	4 989	NA	NA	NA
CROU-G	NA	1 572	NA	NA	NA
CROU-KAYA	NA	1 196	NA	NA	NA
CROU-DORI	NA	1 082	NA	NA	NA
CROU-BANFORA	NA	2 383	NA	NA	NA
CROU-MANGA	NA	1 335	NA	NA	NA
CROU-TENKODOGO	NA	1 213	NA	NA	NA
CROU-ZINIARE	NA	867	NA	NA	NA
Total	8 170	198 175	24	6,8	13,5

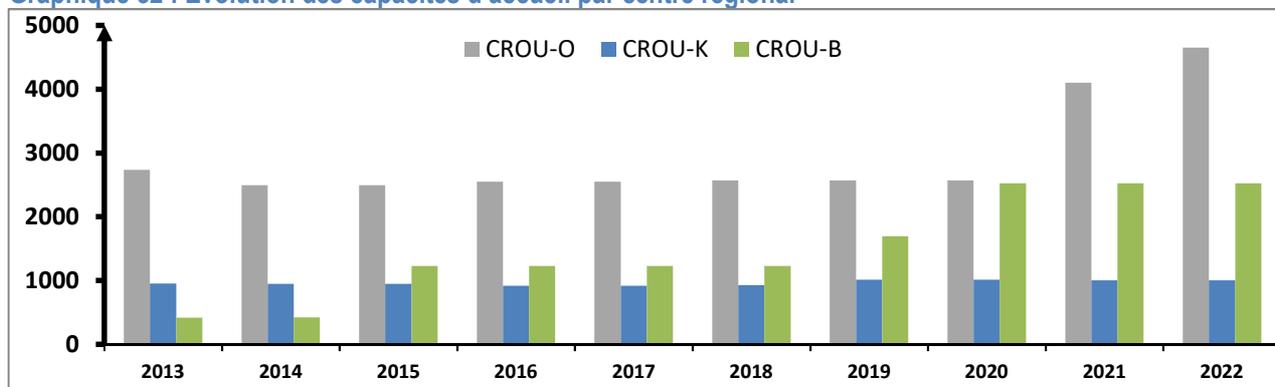
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 31 : Ratio étudiants / lit par centre régional



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 32 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

RESTAURATION

Points saillants

- Augmentation du nombre de plats servis
- 7,6 % des étudiants sont restaurés par jour

Commentaire

En 2021/2022, le nombre de restaurants universitaires est de 39 avec une capacité d'accueil totale de 10 261 places assises. La capacité d'accueil des restaurants universitaires connaît une hausse de 0,4 % par rapport à 2020/2021. Entre 2012/2013 et 2021/2022, la capacité d'accueil croît en moyenne de 8,7 % par an.

Le nombre de plats (10 574 897) servis dans les restaurants universitaires en 2021/2022 est en hausse de 3,0 % par rapport à l'année précédente. Entre 2012/2013 et 2021/2022, le nombre de plats servis croît à un rythme moyen annuel de 0,9 %.

Pour 198 175 étudiants inscrits dans les universités publiques et privées conventionnées, en moyenne 15 107 étudiants sont restaurés par jour soit une proportion de 7,6 %.

Le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires par étudiant et par an (plats/étudiant) est passé de 154 en 2012/2013 à 53 en 2021/2022, soit une baisse de 101 points.

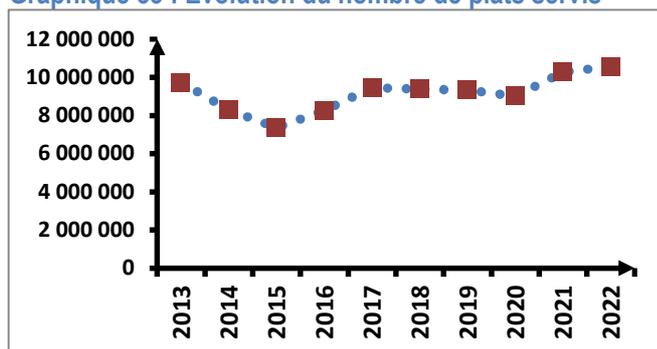
RESTAURATION

Tableau 17: Situation de la restauration par CROU

Centre régional/ institut	Nbre de sites de restau- rants	Capacité d'accueil des restaurants	Nbre annuel de plats servis	Nbre d'étudiants	Ratio plats/ étudiant	Nbre moyen d'étudiants restauré par jour	Proportion d'étudiants restaurés par jour (%)
CROU-O	11	4 108	5 602 551	90 714	62	8 004	8,8
CROU-K	7	300	2 536 004	48 925	52	3 623	7,4
CROU-B	4	1 353	1 335 647	36 652	36	1 908	5,2
CROU-F	2	750	156 954	3 964	40	224	5,7
CROU-OHG	2	850	181 359	3 283	55	259	7,9
CROU-D	4	1 000	172 000	4 989	34	246	4,9
CROU-G	1	350	98 621	1 572	63	141	9,0
CROU-Kaya	1	350	96 576	1 196	81	138	11,5
CROU-Dori	1	600	44 266	1 082	41	63	5,8
CROU-Banfora	1	100	115 800	2 383	49	165	6,9
CROU-Manga	2	100	72 000	1 335	54	103	7,7
CROU- Tenkodogo	1	300	95 426	1 213	79	136	11,2
CROU-Ziniaré	2	100	67 693	867	78	97	11,2
Total	39	10 261	10 574 897	198 175	53	15 107	7,6

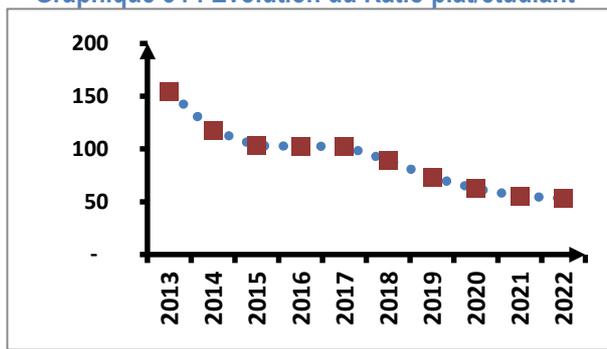
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 33 : Evolution du nombre de plats servis



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 34 : Evolution du Ratio plat/étudiant



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Tableau 18: Évolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional

Capacité d'accueil des restaurants	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CROU-O	3 300	4 480	4 480	4 530	4 150	3 700	4 100	4 200	3 668	4 108
CROU-K	800	800	800	800	450	450	300	300	300	300
CROU-B	650	900	1 250	1 250	650	1 100	1 150	1 750	1 750	1 353
CROU-F	NC	NC	NC	NC	200	200	650	800	750	750
CROU-OHG	NC	NC	NC	NC	150	150	725	800	800	850
CROU-D	NC	NC	NC	NC	100	100	720	830	900	1 000
CROU-G	NC	NC	NC	NC	NC	NC	150	350	350	350
CROU-KAY	NC	NC	NC	NC	NC	NC	250	250	250	350
CROU-BANFORA	NC	600	600	600						
CROU-DORI	NC	100	100	100						
CROU-MANGA	NC	150	100	100						
CROU-TENKODOGO	NC	300	300	300						
CROU-ZINIARE	NC	100	100	100						
IDS	ND	ND	ND	ND	ND	250	250	250	250	NA
Total	4 750	6 180	6 530	6 580	5 700	5 950	8 295	10 780	10 218	10 261

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

SANTE

Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB
- Augmentation du taux d'adhésion à la MUNASEB

Commentaire

En 2021/2022, l'effectif des étudiants ayant adhéré à la MUNASEB est de 7 257. Ce qui correspond à une proportion de 3,7 % des étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Les CROU de Bobo, de Ouaga et de Dédougou ont les taux d'adhésion les plus élevés avec respectivement 4,9 %, 4,6 % et 4,0 %.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de mutualistes a augmenté de 24,1 %. De même, le taux d'adhésion est passé de 3,2 % en 2020/2021 à 3,7 % en 2021/2022, soit une augmentation de 0,5 point de pourcentage.

Sur la période 2012/2013 à 2021/2022, le nombre des adhérents à la MUNASEB croît plus vite dans le CROU de Koudougou que dans les autres.

En 2021/2022, la somme allouée à la MUNASEB pour la prise en charge sanitaire des étudiants s'élève à 205 millions de F CFA. Cette somme demeure constante depuis 2016/2017.

Note méthodologique : selon les textes réglementaires, tout étudiant adhérent à la MUNASEB peut bénéficier d'une prise en charge à un taux de 80 % jusqu'à concurrence de 100 000 F CFA par an.

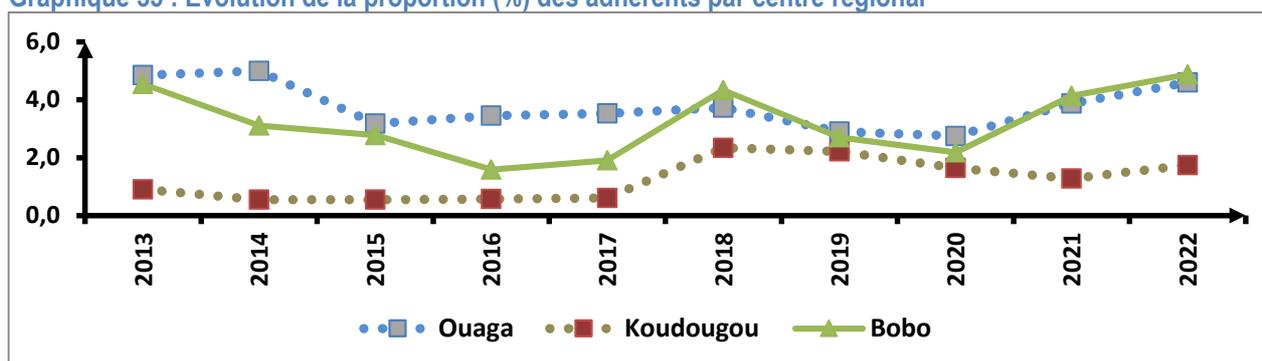
SANTE

Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Centre	Nombre de mutualistes	Nombre d'étudiants	% étudiants mutualistes	Variation (%) entre 2020/2021 et 2021/2022 du nombre de mutualistes
CROU-O	4 175	90 714	4,6	11,4
CROU-B	1 789	36 652	4,9	25,4
CROU-K	854	48 925	1,7	73,2
CROU-F	37	3 964	0,9	32,1
CROU-OHG	25	3 283	0,8	8,7
CROU-D	202	4 989	4,0	1 162,5
CROU-BANFORA	36	2 383	1,5	56,5
CROU-DORI	7	1 082	0,6	-78,8
CROU-GAOUA	25	1 572	1,6	92,3
CROU-KAYA	17	1 196	1,4	54,5
CROU-MANGA	47	1 335	3,5	235,7
CROU-TENKODOGO	21	1 213	1,7	10,5
CROU-ZINIARE	22	867	2,5	1 000,0
Total	7 257	198 175	3,7	24,1

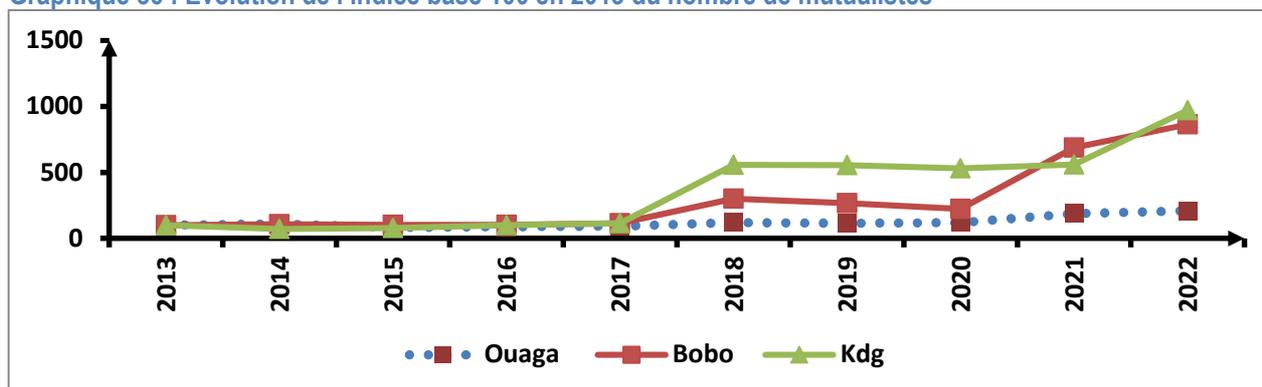
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 35 : Evolution de la proportion (%) des adhérents par centre régional



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 36 : Evolution de l'indice base 100 en 2013 du nombre de mutualistes



Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

ACTION SOCIALE

Points saillants

- Augmentation de 185,6 % du nombre de demandeurs
- Baisse de 1,0 point de pourcentage du taux de satisfaction

Commentaire

En 2021/2022, l'aide sociale du CENOU est octroyée à 243 étudiants en situation difficile et/ou en situation de handicap sur 257 demandeurs, soit un taux de satisfaction de 94,6 %. Par rapport à l'année 2020/2021, le nombre de demandeurs augmente de 185,6 %. Quant au taux de satisfaction, il baisse de 1,0 point de pourcentage.

Sur la période 2012/2013 à 2021/2022, le taux de satisfaction des demandes d'aides varie entre 48,0 % et 100 %.

Note méthodologique : Sont considérés comme étudiants en situation difficile, les étudiants malades, victimes de sinistre, de traumatisme, les déplacés internes ou de toute autre situation de vulnérabilité.

Les étudiants en situation de handicap sont les étudiants vivant avec un handicap auditif, visuel, moteur, mental, etc.

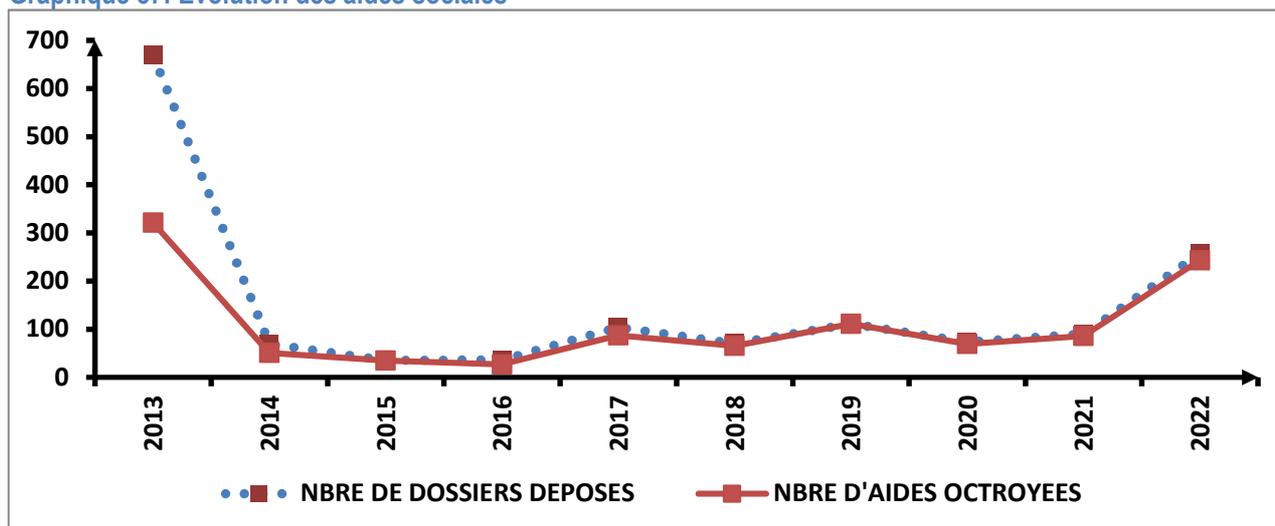
ACTION SOCIALE

Tableau 20: Situation des aides sociales en 2021/2022

Sexe	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées (%)
Féminin	ND	ND	ND
Masculin	ND	ND	ND
Total	257	243	94,6

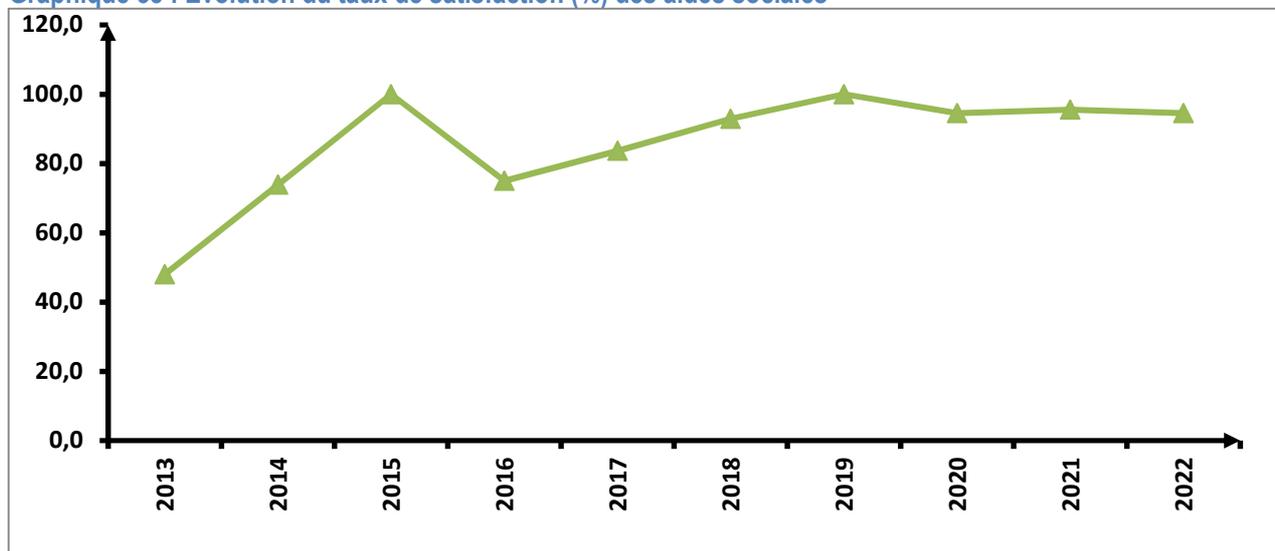
Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 37: Evolution des aides sociales



Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 38 : Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022



**PARTIE IV : EFFICACITE
INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Baisse de 10,3 % du nombre de diplômés
- Plus de diplômés dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit

Commentaire

En 2021, l'ensemble des IESR totalisent 17 480 diplômés dont 40,6 % de filles. Les diplômés issus du privé représentent 40,5 %. Par rapport à 2020, le nombre des diplômés baisse de 10,3 %.

Les titulaires de la Licence/équivalent sont les plus représentés avec une proportion de 68,2 % suivis des diplômés en BTS/équivalent avec une proportion de 16,4 %.

Le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit » enregistre la plus forte proportion de diplômés soit 47,3 % suivi du domaine « Lettres et arts » (16,9 %). Le domaine « Education » enregistre la plus faible proportion des diplômés (1,5 %).

De 2012 à 2021, le nombre de diplômés croît plus vite dans le privé que dans le public, en témoignent les indices base 100 en 2012.

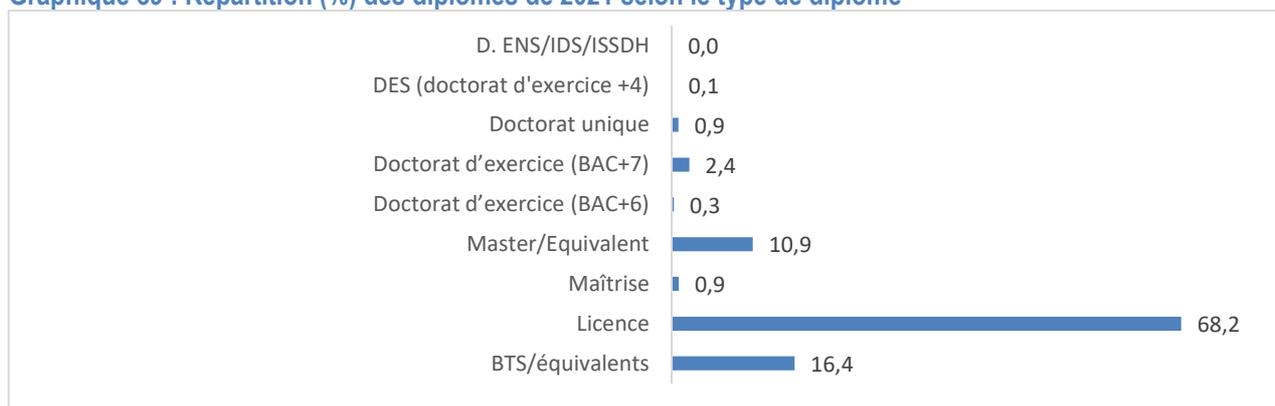
SORTANTS DIPLOMES

Tableau 21: Situation des diplômés en 2021

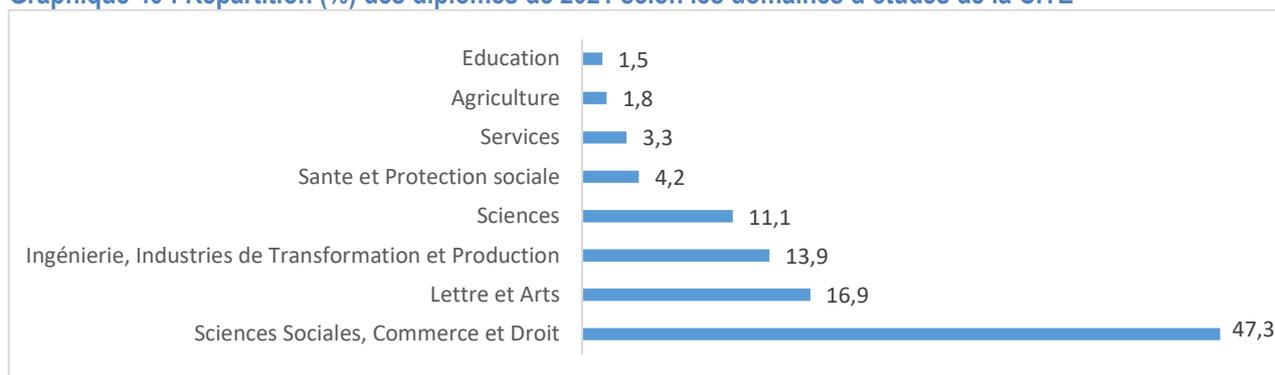
Situation en 2021			Evolution par rapport à 2021		TAMA (%) entre 2012 et 2021
Nombre de diplômés	% de Filles	% du Privé	En effectif	En %	
17 480	40,6	40,5	-1 997	-10,3	0,9

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 39 : Répartition (%) des diplômés de 2021 selon le type de diplôme

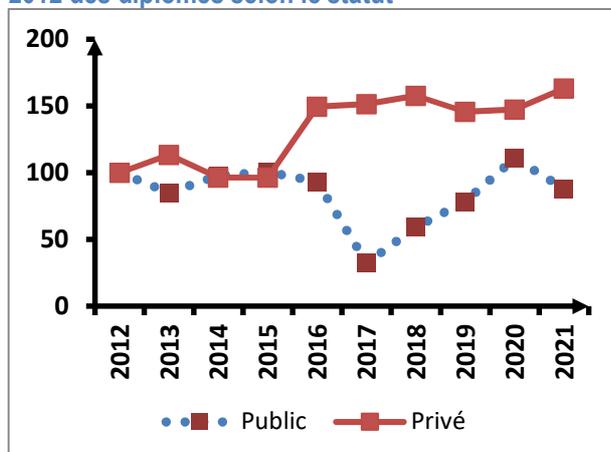


Graphique 40 : Répartition (%) des diplômés de 2021 selon les domaines d'études de la CITE



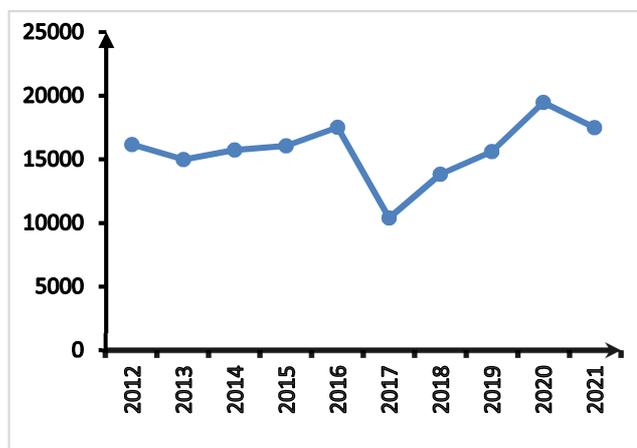
Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 41 : Evolution des indices base 100 en 2012 des diplômés selon le statut



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 42 : Evolution du nombre de diplômés



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

REDOUBLEMENT

Points saillants

- Proportion de redoublants plus élevée dans les IESR publiques
- Proportion de redoublants plus élevée dans le domaine des « Sciences »

Commentaire

En 2021/2022, la proportion des redoublants dans les IESR est de 14,9 %. Cette proportion est plus élevée au public (17,8 %) qu'au privé (2,0 %). Par rapport à l'année précédente, la proportion des redoublants a connu une hausse de 0,4 points de pourcentage.

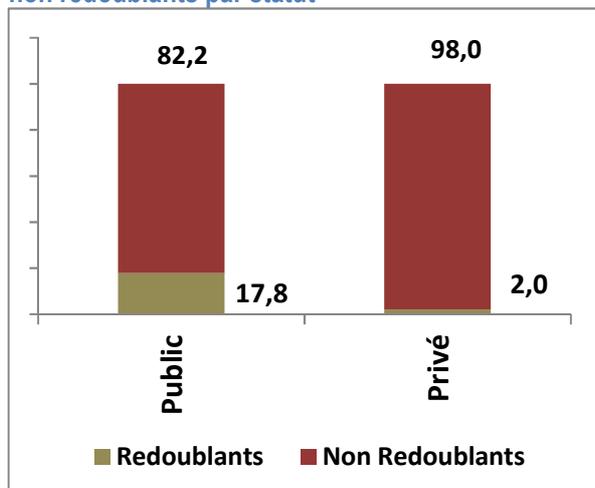
Les domaines « Sciences » et « Lettres et arts » ont les proportions des redoublants les plus élevées avec respectivement 24,9 % et 15,3 %. Le domaine « Education » n'enregistre aucun redoublant.

Les cycles Licence (16,2 %) et Master (5,4 %) enregistrent les plus fortes proportions des redoublants tandis que celui du Doctorat (4,2 %) a la plus faible proportion. Les redoublants au cycle Doctorat concernent essentiellement la filière Médecine.

De 2012/2013 à 2021/2022, la proportion des redoublants varie entre 9,7 % et 16,8 %.

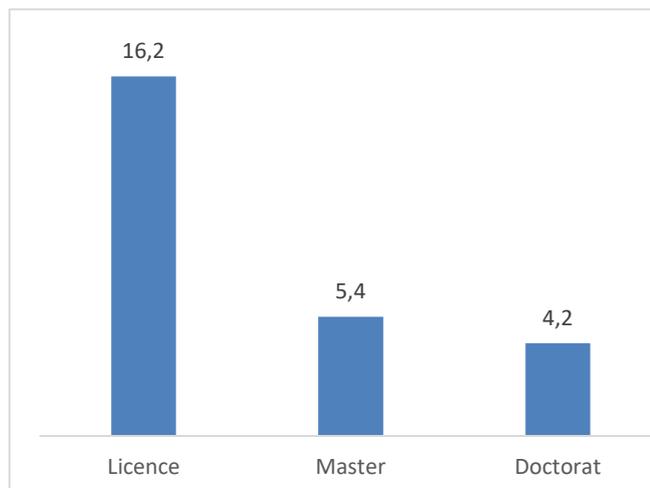
REDOUBLEMENT

Graphique 43 : Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut



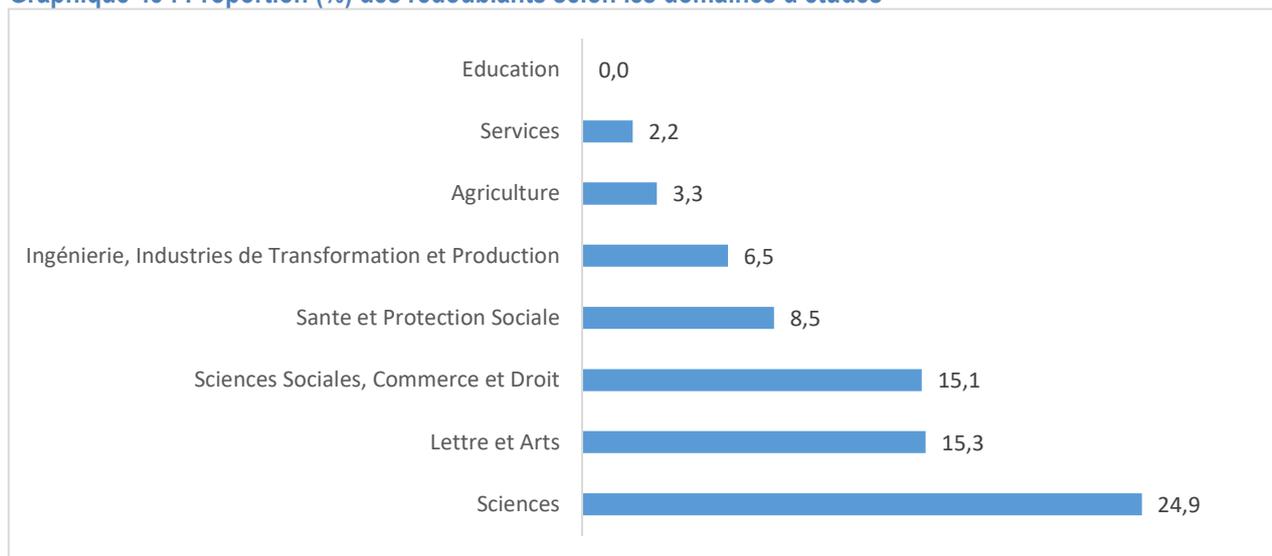
Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 44 : Proportion (%) des redoublants par Cycle



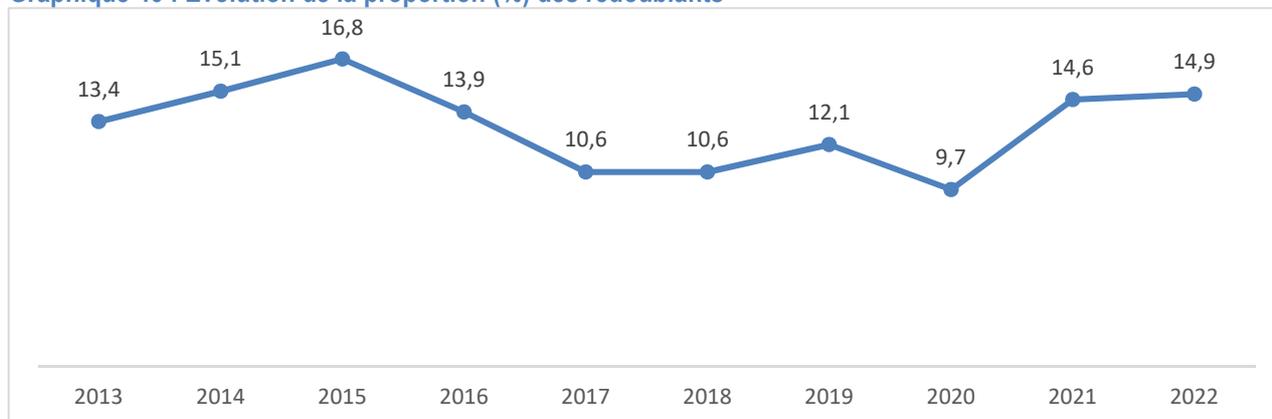
Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 45 : Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études

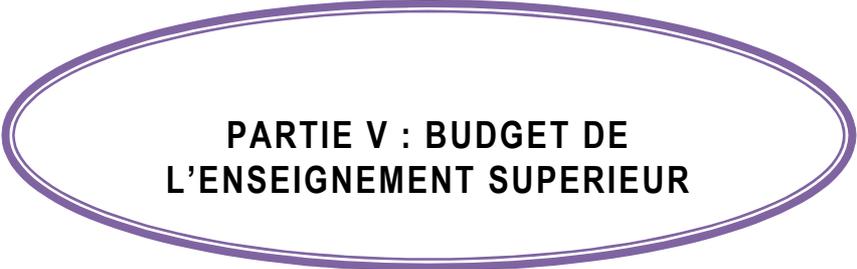


Source: DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022

Graphique 46 : Evolution de la proportion (%) des redoublants



Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2021/2022



**PARTIE V : BUDGET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

BUDGET

Points saillants

- Plus de 20 % du budget Etat consacré à l'éducation depuis 2018
- Stabilité relative de la part du budget de l'éducation consacrée au MESRI par rapport à l'année 2021
- Hausse de 10,6 % du budget du MESRI par rapport à 2021

Commentaire

En 2022, l'État a consacré 665 milliards de F CFA soit 20,4 % de son budget au secteur de l'Education (MENAPLN et MESRI). Comparativement à l'année 2021, la part du budget de l'État allouée à l'Education baisse de 1,6 point de pourcentage. Depuis 2018, l'État alloue plus de 20 % de son budget à l'éducation. Sur les dix dernières années, le budget de l'État consacré à l'éducation connaît un accroissement moyen annuel de 11,4 %.

En 2022, le budget alloué au MESRI est de 112 milliards 578 millions. Ce budget représente 3,5 % du budget État. Par rapport à 2021, le budget du MESRI a augmenté de 10,6 %. Au 31 décembre 2022, le taux d'exécution du budget du MESRI se situe à 86,4 %.

Sur la dotation totale du secteur de l'éducation en 2022, la part allouée au MESRI représente 16,9 %. Cette part est en hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2021.

La part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est de 14,8 % en 2022. Cette proportion a évolué de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année 2021.

Sur la période 2013 à 2022, la part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est restée toujours inférieure à 25 %.

En 2022, la plus grande part du budget du MESRI est consacrée aux transferts courants (64,0 %) suivie de celle des investissements avec une proportion de 25,7 %. Sur les dix dernières années, les transferts courants ont toujours absorbé plus de 50 % du budget du MESRI.

Note méthodologique : les données financières sont considérées jusqu'au 31 décembre 2022.

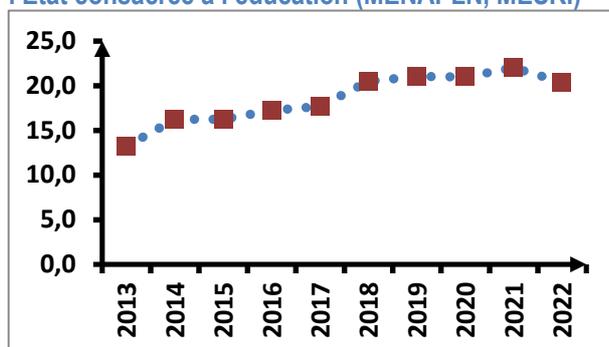
BUDGET

Tableau 22 : Situation du budget en 2022

	2022	Evolution /2021		Evolution / 2013	
	(en millions FCFA)	(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %
Budget Etat	3 258 458	423 863	15,0	1 354 373	71,1
Budget éducation	664 538	40 983	6,6	413 105	164,3
Budget Global MESRI	112 578	10 760	10,6	12 103	12,0
dont Supérieur	98 102	8 382	9,3	43 693	80,3

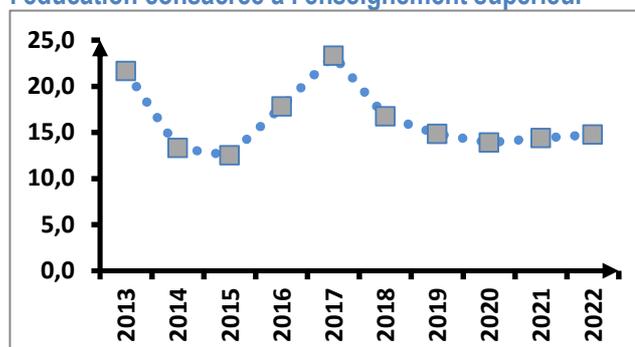
Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, CID/loi de règlement, Circulaire budgétaire 2022 DGB, données au 31 décembre 2022

Graphique 47 : Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRI)



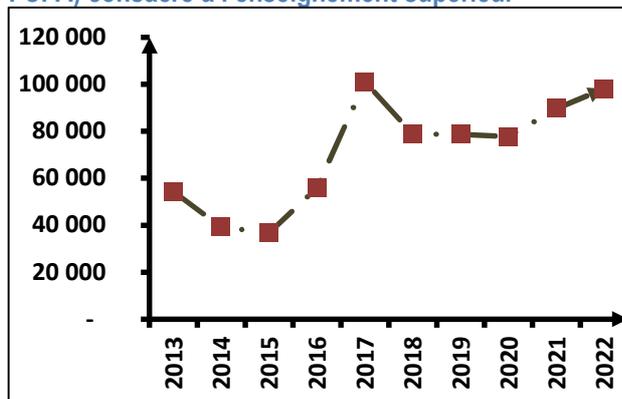
Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, CID/loi de règlement, Circulaire budgétaire 2022 DGB, données au 31 décembre 2022

Graphique 48 : Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur



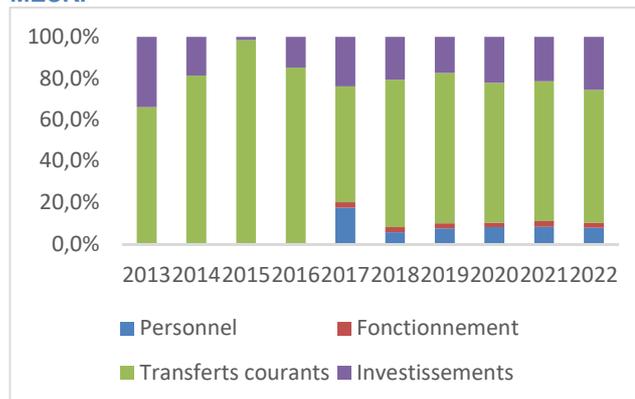
Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, CID/loi de règlement, Circulaire budgétaire 2022 DGB, données au 31 décembre 2022

Graphique 49 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur



Sources : DGESS/MESRI à partir des données de la DGF/MESRI, CID/loi de règlement, Circulaire budgétaire 2022 DGB, données au 31 décembre 2022

Graphique 50 : Evolution de la structure du budget du MESRI



ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS

SCOLARISATION, ACCES EQUITE ET MOBILITE	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	Nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année donnée
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (burkinabè, non burkinabè)

Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
Définition	Nombre d'étudiants sur 100 000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe

INDICATEUR	RATIO ETUDIANTS / ENSEIGNANT PERMANENT (DU PUBLIC)
Définition	Rapport entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques sur le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Objet	Voir le niveau de correspondance entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques et le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Méthode de calcul	L'effectif total des étudiants des IESR publiques divisé par le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur, les services de scolarité ou la Direction des Ressources humaines
Type de désagrégation	Par université et Centre Universitaire Polytechnique

SEXE RATIO ETUDIANTS	
Indicateur	Indice de parité Filles/Garçons
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.

EFFICACITE INTERNE	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS/DUT par sexe
Définition	Rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits

Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS/DUT
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC

RESSOURCES, COUT ET DEPENSES	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	Ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAF, ministère en charge de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable

INFRASTRUCTURES ET ŒUVRES UNIVERSITAIRES	
Indicateur	Ratio étudiants/lit
Définition	Rapport entre l'effectif des étudiants et les capacités des cités et résidences universitaires en lits
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des cités et résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des cités et résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)